

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 116

18 janvier 2010

SOMMAIRE

| | | | |
|--|------|---|------|
| Allufin S.A. | 5553 | MCI Lux S.A. | 5551 |
| Alluxbau s.à r.l. | 5524 | Minit S.A. | 5523 |
| Alluxbau s.à r.l. | 5524 | Novaba S.A. | 5554 |
| Anglo Coal International | 5561 | Oaktree Holding S.A. | 5526 |
| Auto Team s.à.r.l. | 5545 | Oekobati S.A. | 5555 |
| Aviation Leasing OpCo 10 S.à r.l. | 5522 | Otters S.A. | 5525 |
| Aviation Leasing OpCo 2 S.à r.l. | 5522 | Pardis S.à r.l. | 5546 |
| Aviation Leasing OpCo 6 S.à r.l. | 5522 | PCF S.A. | 5564 |
| Barenbrug-Luxembourg SA | 5545 | Pilota S.A. | 5525 |
| Brasserie "Am Brill" s.à.r.l. | 5523 | ProLogis UK CCXII S.à r.l. | 5552 |
| Colony Funds Sants S.à r.l. | 5547 | ProLogis UK CCXIV S.à r.l. | 5552 |
| CPI Gulbinai (NFR) S.à r.l. | 5552 | ProLogis UK CCXV S.à r.l. | 5564 |
| C.R.T. | 5545 | PSF Mechanik GmbH | 5555 |
| Cz2 Sants S.à r.l. | 5547 | R.C. Toitures S.A. | 5539 |
| Dexia Leveraged Investment | 5543 | Reiff Masutt S.A. | 5545 |
| Dimmer S.à r.l. | 5555 | Reilly & Dimmer Garden Service S.à r.l. | 5566 |
| Electro-Auto S.A. | 5550 | Rideaux Center | 5523 |
| Essential Strategy Fund | 5548 | Safrica S.A. | 5560 |
| Fairmont Hotels & Resorts International Zrt. | 5528 | Science in Motion G.m.b.H. | 5566 |
| Feel Green S.à r.l. | 5554 | SI.TO. Financière S.A. | 5522 |
| F.F.F. Management & Trust S.A. | 5568 | Société des Associés Nouveaux d'AUDI S.A. | 5524 |
| Fiduciaire Accura S.A. | 5523 | Synthèses Appliquées S.à r.l. | 5556 |
| Finmor Lux S.A. | 5525 | Teckel S.A. | 5526 |
| FTS S.A. | 5527 | The Blue Line Holding S.à r.l. | 5526 |
| Gandi Holding S.A. | 5542 | Twilight S.A. | 5545 |
| Garan S.A. | 5524 | UBS IB Co-Investment 2001 Holding S.A.H. | 5556 |
| GreenVision Systems Environmental - Lux S.à r.l. | 5542 | UBS Warburg Co-Investment 2001 Hold- ing S.A.H. | 5556 |
| Indi Lux S.à r.l. | 5564 | Universal Strategy Fund | 5548 |
| Joint Transaction S.A. | 5561 | Vantage Advisors (Luxembourg) S.A. | 5565 |
| Karlinvest S.à r.l. | 5546 | VP Bank (Luxembourg) S.A. | 5568 |
| Les Rossignols S.A. 1850 | 5556 | Waalfin Holding S.A. | 5525 |
| Liberté Financière S.A. | 5524 | | |
| Locaso S.A. | 5527 | | |
| Masay S.A. | 5550 | | |

Aviation Leasing OpCo 6 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 138.051.

Extrait des décisions des associés prises en date du 1^{er} octobre 2009

A) L'adresse des gérants, Alexander James Bermingham et Anke Jager, est changée au 9a, Parc d'Activité Syrdall, L-5365, Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg à partir du 1^{er} octobre 2009.

Pour Aviation Leasing OpCo 6 S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010003145/13.

(090196898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Aviation Leasing OpCo 10 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 142.344.

Extrait des décisions des associés prises en date du 1^{er} octobre 2009

A) L'adresse des gérants, Alexander James Bermingham et Anke Jager, est changée au 9a, Parc d'Activité Syrdall, L-5365, Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg à partir du 1^{er} octobre 2009.

Pour Aviation Leasing OpCo 10 S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010003155/13.

(090196965) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Aviation Leasing OpCo 2 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9A, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 127.641.

Extrait des décisions des associés prises en date du 1^{er} octobre 2009

A) L'adresse des gérants, Alexander James Bermingham et Anke Jager, est changée au 9a, Parc d'Activité Syrdall, L-5365, Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg à partir du 1^{er} octobre 2009.

Pour Aviation Leasing OpCo 2 S.à r.l.

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2010003157/13.

(090196991) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

SI.TO. Financière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R.C.S. Luxembourg B 44.390.

Les comptes annuels au 31.12.2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2009.

Pour SI.TO. FINANCIERE S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Mireille WAGNER / Catherine DAY-ROYEMANS

Référence de publication: 2010003397/15.

(090196547) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Fiduciaire Accura S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3640 Kayl, 108, rue du Faubourg.
R.C.S. Luxembourg B 93.675.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2009.

Pour la société

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

Experts comptables et fiscaux

Signature

Référence de publication: 2010003413/14.

(090196571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Rideaux Center, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4210 Esch-sur-Alzette, 57, rue de la Libération.
R.C.S. Luxembourg B 27.057.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 16 décembre 2009.

Pour la société

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

Experts comptables et fiscaux

Signature

Référence de publication: 2010003414/14.

(090196572) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Brasserie "Am Brill" s.à.r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-3857 Schifflange, 1, rue du Moulin.
R.C.S. Luxembourg B 80.802.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 16 décembre 2009.

Pour la société

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

Experts comptables et fiscaux

Signature

Référence de publication: 2010003416/14.

(090196580) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Minit S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.
R.C.S. Luxembourg B 109.893.

Les comptes annuels au 31/03/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Minit S.A.

Un mandataire

Référence de publication: 2010003329/12.

(090197229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

**Société des Associés Nouveaux d'AUDI S.A., Société Anonyme,
(anc. Garan S.A.).**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 101.490.

Le Bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Référence de publication: 2010003371/10.

(090196462) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Alluxbau s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2167 Luxembourg, 34A, rue des Muguets.
R.C.S. Luxembourg B 10.789.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2009.

Pour la société

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

Experts comptables et fiscaux

Signature

Référence de publication: 2010003417/14.

(090196581) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Alluxbau s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2167 Luxembourg, 34A, rue des Muguets.
R.C.S. Luxembourg B 10.789.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2009.

Pour la société

FIDUCIAIRE ACCURA S.A.

Experts comptables et fiscaux

Signature

Référence de publication: 2010003418/14.

(090196584) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Liberté Financière S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 57.633.

Rectificatif du dépôt du 15 juillet 2009 (No L090105465)

Le bilan modifié au 31.12.2008, les comptes annuels au 31.12.2008 régulièrement approuvés, le rapport de la personne chargée du contrôle des comptes, la proposition et la décision d'affectation des résultats de l'exercice 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque

Société Anonyme

Banque Domiciliaire

Signatures

Référence de publication: 2010003424/16.

(090196710) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Otters S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 131.478.

Le bilan au 31 décembre 2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque
Société Anonyme
Banque Domiciliaire
Signatures

Référence de publication: 2010003425/13.

(090196712) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Pilota S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 75.659.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A.
Société Anonyme
Banque domiciliaire
Signatures

Référence de publication: 2010003426/13.

(090196714) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Finmor Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R.C.S. Luxembourg B 75.864.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A.
Société Anonyme
Banque domiciliaire
Signatures

Référence de publication: 2010003427/13.

(090196718) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Waalfin Holding S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 185.672.250,00.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R.C.S. Luxembourg B 57.449.

Die Gesellschaft wurde am 16 Dezember 1996 gegründet gemäss Urkunde vom Notar Alex Weber, mit Amtssitz in Niederkerschen, veröffentlicht im Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations N° 143 vom 24 März 1997.
Der Jahresabschluss zum 31 Januar 2009 und der konsolidierte Jahresabschluss zum 31 Januar 2008 wurde am Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift
Ein Bevollmächtigter

Référence de publication: 2010003508/15.

(090197489) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Teckel S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 90.411.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 13 août 2009 à 10.00 heures à Luxembourg

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de renouveler le mandat des administrateurs Monsieur Koen Lozie, de la société COSAFIN S.A. représentée par Monsieur Jacques Bordet, né le 07.03.1941 à Lyon (France) et domicilié 10 Boulevard Royal L-2449 Luxembourg. Le mandat des Administrateurs viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009.

L'Assemblée Générale décide, à l'unanimité, de nommer Monsieur Joseph Winandy résidant 92, rue de l'Horizon L-5960 Itzig, Luxembourg comme nouvel administrateur et président.

L'Assemblée reconduit le mandat de Pierre SCHILL en tant que Commissaire aux Comptes. Le mandat du Commissaire aux Comptes viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale statuant sur les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2009.

Pour copie conforme

Signatures

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010003543/21.

(090196609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Oaktree Holding S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 22.951.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue le 19 juin 2009 à 11.00 heures

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes viennent à échéance à la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale décide de renouveler les mandats de M. Joseph WINANDY et COSAFIN S.A., représentée par M. Jacques BORDET, 10, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, Administrateurs, pour une période qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31.12.2009.

L'Assemblée Générale décide à l'unanimité de nommer au poste d'Administrateur M. Koen LOZIE, 18, rue des Sacrifiés, L-8356 Garnich, comme nouvel Administrateur en remplacement de M. Jean QUINTUS pour une période qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31.12.2009.

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat de V.O. CONSULTING LUX S.A., Commissaire aux Comptes pour une période qui viendra à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes annuels arrêtés au 31.12.2009.

Copie certifiée conforme

OAKTREE HOLDING S.A.

Signatures

Administrateur Administrateur

Référence de publication: 2010003544/22.

(090196604) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

The Blue Line Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R.C.S. Luxembourg B 106.565.

Gilles Jacquet ayant pour adresse professionnelle, 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, a démissionné de ses fonctions de gérant de la société avec effet au 15 Décembre 2009.

Gilles Jacquet.

Référence de publication: 2010003523/11.

(090196633) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

FTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 34, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 88.885.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires en date du 22 juillet 2009 à Luxembourg

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat des administrateurs actuels comme suit jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2015:

Madame Anita De Vieil, administrateur, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 34, avenue Victor Hugo

Madame Rachel Dingwall-Treece, administrateur, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 34, avenue Victor Hugo

Monsieur Wayne Page, administrateur, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 34, avenue Victor Hugo

Est nommé nouvel administrateur-délégué jusqu'à l'assemblée générale de l'année 2015:

Madame Rachel Dingwall-Treece, administrateur, avec adresse professionnelle à L-1750 Luxembourg, 34, avenue Victor Hugo.

Elle peut engager la société par sa seule signature.

L'assemblée générale décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes comme suit:

Fiduplan S.A., RCS B-44.563 avec siège social à L-1635 Luxembourg, 87, allée Léopold Goebel.

Son mandat expirera à l'assemblée générale de l'année 2015.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait conforme

Fiduplan S.A.

Signature

Référence de publication: 2010003531/25.

(090197179) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Locaso S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1251 Luxembourg, 13, avenue du Bois.

R.C.S. Luxembourg B 62.329.

—
Rectificatif l'extrait des résolutions prises par l'actionnaire unique en date du 15 janvier 2007, enregistrée le 7 décembre 2009 sous la référence L-090187263

Changement de la date de fin de mandat pour l'administrateur unique

- CA CONSULTING INTERNATIONAL SA

RCS Luxembourg B66684

Siège social à L-5943 Itzig, 6, rue Jean-Pierre Lanter

Le mandat l'administrateur-unique ainsi nommé prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2013.

Changement de la date de fin de mandat pour le commissaire

- VERICOM SA

RCS Luxembourg B51203

Siège social à L-1855 Luxembourg, 46a, avenue J.-F. Kennedy

Le mandat de commissaire ainsi nommé prendra fin lors de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2013.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour extrait

Signature

Référence de publication: 2010003532/23.

(090197173) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Fairmont Hotels & Resorts International Zrt., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 500.000,00.

Siège social: L-2310 Luxembourg, 16, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 150.118.

—
STATUTES

In the year two thousand and nine, on the thirtieth day of November.

Before Maître Joseph Elvinger, notary public residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

There appeared,

FRS Hotel Group (Lux) S.à r.l., a société à responsabilité limitée (private limited liability company) duly incorporated and validly existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, with registered office at 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, with a share capital of EUR 38,690,125 and registered with the Luxembourg Registre de Commerce et des Sociétés (Trade and Companies Register) under number B 110.245, (the "Sole Shareholder"),

here represented by Régis Galiotto, residing professionally in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney.

The said power of attorney, initialled *ne varietur* shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the notary to act the following:

1. That 100% (one hundred percent) of the share capital of Fairmont Hotels & Resorts International Zrt., a company duly incorporated and validly existing under the law of Hungary, having its registered office at 2724 Ujlengyel, Ady Endre utca 15., Hungary, duly registered under number 13-10-041065 (the "Company") is held by the Sole Shareholder.

2. That it results from the opening balance sheet of the Company, that, as of November 30, 2009, the net assets of the Company correspond at least to the value of the share capital of the Company and that the net assets value of the Company is estimated to be USD 12,574,511 (twelve million five hundred and seventy-four thousand five hundred and eleven US Dollars). A copy of such opening balance sheet, after been signed *ne varietur* by the proxy-holder of the appearing party and the notary, shall remain attached to the present deed and shall be filed at the same time with the registration authorities.

3. That the whole share capital of the Company is represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda of which the Sole Shareholder has been duly informed.

The Sole Shareholder through its proxy holder requests the notary to enact that the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1) Approval of the transfer of the seat of the central administration of the Company from Hungary to Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg;

2) Approval of the legal form of the Company as a Luxembourg "société à responsabilité limitée";

3) Confirmation of the description and consistency of the assets and liabilities of the Company and of the paid up issued share capital of the Company;

4) Amendment of the articles of association of the Company in their entirety in order to comply with the legal form of a Luxembourg "société à responsabilité limitée";

5) Removal of the existing directors of the Company;

6) Appointment of the new directors of the Company;

7) Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the Sole Shareholder, the following resolutions have been taken:

First resolution

The Sole Shareholder resolves to confirm the transfer of the seat of the central administration of the Company from 2724 Ujlengyel, Ady Endre utca 15, Hungary to the Grand Duchy of Luxembourg and to fix the seat of central administration of the Company to 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg as per the present notarial deed.

The Company will remain incorporated and with its registered seat in Hungary, whereas the seat of its central administration is located in the Grand Duchy of Luxembourg.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves that the Company adopts the legal form of a Luxembourg "société à responsabilité limitée" (private limited liability company).

The Sole Shareholder states that, although the registered office of the Company remains in Hungary and therefore the Company remains a validly incorporated Hungarian company, the Company now has the seat of its central administration in the Grand Duchy of Luxembourg and acknowledges that pursuant to article 159 of the Luxembourg law of 10th August, 1915 concerning commercial companies, as amended from time to time, the Company is governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg.

Third resolution

The Sole Shareholder records that the description and consistency of the assets and liabilities as well as the net assets value of the Company result from the opening balance sheet established on November 30, 2009.

The Sole Shareholder approves the opening balance sheet which has been produced to the notary.

The Sole Shareholder states that all the assets and liabilities of the Company, without limitation, remain the ownership in their entirety of the Company which continues to own all the assets and continues to be obliged by all the liabilities and commitments.

The Sole Shareholder resolves that out of the amount of the net assets value of the Company being of USD 12,574,511, the amount of USD 500,000 (five hundred thousand US Dollars) to the nominal share capital account of the Company, that is represented by 500 shares having a nominal value of USD 1,000 each.

Fourth resolution

As a consequence of the foregoing resolutions the Sole Shareholder resolves to amend the articles of association of the Company (the "Articles") in order to make them comply those of a Luxembourg "société à responsabilité limitée"; the Articles shall now read as follows:

I. Name and form of the Company

1.1. Name of the Company:

Fairmont Hotels & Resorts International Zrt.

1.2. The Company is a société à responsabilité limitée (private limited liability company) governed by the applicable law as well as by the present Articles (the "Company").

II. The Shareholder of the Company

The shareholder of the Company is:

FRS Hotel Group (Lux) S.à r.l.

Registered office: 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg

R.C.S Luxembourg B 110.245

(the "Shareholder")

III. Registered office of the Company

The registered office of the Company is at:

2724 Újlengyel, Ady Endre utca 15., Hungary

IV. Seat of Central Administration

The seat of central administration of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place within the city of Luxembourg by means a decision of the Board of Directors (as defined under section XIII of these Articles) in accordance with these Articles or to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the Shareholder.

The Company may have branches and offices, both in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

V. Term of the Company

The Company is hereby established for an indefinite period. The business year of the Company shall commence on 1st January and end on 31st December of each year.

VI. Scope of activities of the Company

The scope of the Company's activities, is as follows:

Business and other management consultancy activities (Main activity)

Other information service activities n.e.c.

Activities of holding companies

Financial leasing (except for the activities that need to be licensed)

Other credit granting (except for the activities that need to be licensed)

Other financial service activities

Activities of head offices

Other professional, scientific and technical activities n.e.c.
Leasing of intellectual property and similar products, except copyrighted works
Other business support service activities n.e.c.

Besides the activities listed above, the Company shall be entitled to pursue any other activities relating to the above which are not prohibited or restricted under the applicable law.

VII. Share Capital

VII.1 The Company's share capital is USD 500,000 (five hundred thousand US Dollars).

VII.2. The Company prepares its financial statements and keeps its books in US Dollars.

VIII. Increase of the Share Capital

VIII.1 An increase in share capital by the issue of new shares may be resolved by the Shareholder.

VIII.2 If the share capital is increased through a private placement of shares, the resolution of the Shareholders' meeting shall specify those persons who are authorised by the Shareholders' meeting to subscribe for the shares with regard to their respective declarations of intent. In such resolution, the type or class of shares, the number, the series as well as the face value or issue value of the shares undertaken to be subscribed by the same persons shall be provided for.

VIII.3 If the share capital of the Company is increased by a payment contribution, the shareholders of the Company - and within them in first place the shareholders holding the same series of shares as the shares issued in the course of the capital increase - then the owners of any redeemable and convertible bonds (if any) - have a pre-emption right over the newly issued shares according to the conditions set out herein. The Company shall inform the shareholders, the owners of the redeemable and convertible bonds (if any) of the possibility and conditions of exercising the pre-emption right, of the nominal and issue value of the newly issued shares, of the beginning and closing day of the 15 days period open for the exercising of the pre-emption right in writing ("Information") and shall enclose the form of declaration on the exercising of the preemption ("Declaration").

The pre-emption right can be exercised in the form attached to the Information and shall be sent via registered mail or telefax to the Board of Directors so that it arrives at the Board of Directors of the Company within 15 days from the receipt of the Information by the beneficiary of the pre-emption right. If the Declaration does not reach the Board of Directors within 15 days of the receipt of the Information by the beneficiary of the pre-emption right, the pre-emption right is deemed not to have been exercised. The Declaration made in the prescribed form and sent to the Board of Directors via fax is only acceptable and made in the proper form if its original copy has been handed over to the Board of Directors of the Company within 20 days of the receipt of the Information by the beneficiary of the pre-emption right.

The exercising of the pre-emption right can be excluded by the Shareholder based on the written proposal of the Board of Directors. In this event, the Board of Directors has to explain the reasons of such exclusion and the planned issue value of the shares.

IX. Number, Nominal Value, Type and Class of the Shares

IX.1 The share capital of the Company is divided into 500 registered ordinary shares, having a nominal value of USD 1,000 each, fully paid-up. Each share entitles its holder to one vote.

IX.2 The following must be indicated on the certificate of shares:

- (a) the name and seat of the Company;
- (b) the serial number, the series, the nominal value of the shares and the rights attached to the shares as set out in these Articles;
- (c) the name of the first shareholder;
- (d) the date of issue (the date of the deed of foundation or in case of increase of the share capital the date of amending these Articles), the amount of share capital and number of shares at the date of issue;
- (e) the due signature of the person authorised to sign on behalf of the Company;
- (f) the certificate of share security code; and
- (g) whether there is any restriction on the transfer of shares, along with the content of any restriction if the Company must consent to the share transfer and the method of consenting to such transfer of the shares.

IX.3 The Shareholder may, after the registration of the Company and after full payment of the entire share capital, request the Company to deliver or procure the delivery of the printed certificate of shares. 30 (thirty) days after registration the Company must arrange for the printing of the certificate of shares without delay even in the absence of such a request. The certificate of shares of the Company must be in printed form. The certificate of shares in the same series may be issued in consolidated form and following the issue thereof, on the request and the costs of the shareholder, may be converted into certificate of shares in consolidated form. The conversion of certificate of shares into certificate of shares in consolidated form shall not create a common ownership; the shareholder shall be entitled to dispose of the rights attached to the individual shares represented in such consolidated certificate of shares in accordance with the laws applicable to securities and without any restrictions. The consolidated certificate of share later may be divided into consolidated certificate of shares with smaller denomination on the request and the cost of the shareholder.

IX.4 The Board of Directors of the Company shall keep a Share Register which contains:

- (a) the name (company name) and address (seat) of the shareholder;
- (b) the name and address of the proxy of the shareholder (if any);
- (c) in case the share is in common ownership, the name and the date set out above of the representative of the owners of the shares;
- (d) with respect to each series of shares, the nominal value, number and serial number of shares owned along with the ownership ratio;
- (e) the dates of share transfer(s); and
- (f) the dates of registration in the Share Register.

IX.5 In respect of damaged certificate of shares, the Board of Directors shall, upon the Shareholder's request and at its expense and against the presentation and delivery of such certificate of damaged shares to it, ensure that such damaged certificate of shares are replaced by new certificate of shares and the shareholder shall receive new certificate of shares corresponding to its damaged certificate of shares.

IX.6 Registered shares may not be converted to bearer shares.

X. Transfer of Shares

The selling Shareholder must notify the Board of Directors of the transfer within 8 (eight) days of the transfer. Should the selling shareholder fail to notify the Board of Directors of the transfer within 8 (eight) days thereof, the purchasing shareholder shall be entitled to so notify the Board. The transfer of any share is only effective in respect of the Company only when the transfer, its date, the name of the purchasing shareholder and the name and the number of the shares acquired by the purchasing shareholder are registered in the Share Register. The new Shareholder must be registered in the Share Register if it wishes to exercise its Shareholder's rights.

XI. Rights and Obligations of the Shareholder

XI.1 The Shareholder is entitled to receive dividends and to request information from the Company and to decide in all matters falling within its scope of authority.

XI.2 In the event of winding up or liquidation of the Company, the Shareholder is entitled to the Company's assets remaining after settlement of the Company's debts.

XI.3 The Shareholder cannot demand the return of its payment into the registered initial share capital during the existence of the Company, except if the Company's share capital has been reduced.

XI.4 The Shareholder may not exercise its voting rights until it has fully paid up its shares and has been registered in the Share Register.

XI.5 The Shareholder may ask the supervisory board to examine the conduct of the business of the Company.

XII. Shareholder's Resolutions

XII.1 The following tasks are within the exclusive scope of authority of the Shareholder:

- (a) determining and modifying the Articles, unless the applicable law requires otherwise;
 - (b) changing the rights attached to a series of shares and changing the classes and sub-classes of shares;
 - (c) changing the form of operation of the Company;
 - (d) passing resolutions regarding the transformation or cessation of the Company;
 - (e) electing or recalling the members of the Board of Directors, the supervisory board, the Chief Executive Officer and the Auditor and determining their remuneration;
 - (f) approving the balance sheet and deciding on the use of after tax profits;
 - (g) resolving on the distribution of interim-dividends;
 - (h) passing resolutions regarding the issue of convertible bonds or bonds providing rights of subscription;
 - (i) passing resolutions regarding the transformation of shares in printed form into dematerialised shares and regarding the transformation of dematerialised shares into shares in printed form;
 - (j) approving the by-laws of the Supervisory Board and the Board of Directors;
 - (k) resolving the increase of the share capital;
 - (l) resolving the reduction of the share capital;
 - (m) deciding on the exclusion of exercising pre-emptive subscription rights;
- and

(n) deciding on all other matters which are required by law or the Articles to be decided by the supreme body of the Company.

XII.2 The Shareholder shall pass resolutions in writing and shall notify the Board of Directors of such resolutions. The Board of Directors may propose that the Shareholder passes a resolution on a specific issue.

XIII. Board of Directors

XIII.1 The Board of Directors is the Company's executive body. It represents the Company towards third parties, before the courts and other authorities. The Board of Directors regulates the Company's organisation in accordance with the Articles. A member of the Board of Directors appointed by the Board of Directors for that purpose shall, on behalf of the Board of Directors, exercise the employer's rights towards the employees of the Company.

XIII.2 The Board of Directors shall consist of 3 directors of two different types, namely type A directors and type B directors.

XIII.3 A meeting of the Board of Directors shall have a quorum if at the commencement of the meeting there are present in person or by alternate at least one type A director and at least one type B director. The Board of Directors shall pass its resolutions by the majority vote of those present including the favorable vote of at least one type A director.

XIII.4 Members of the Board of Directors shall elect a chairman from among themselves. The chairman shall be responsible for preparing and calling the meetings. He shall convene the meetings of the members of the Board of Directors at least eight (8) days before the meeting, in writing, by indicating the date, location and agenda of the meeting. Minutes shall be prepared in respect of all meetings of the Board of Directors containing the names of the attendees and the decisions that have been passed. The minutes shall be signed by the chairman of the Board of Directors and by the keeper of the minutes.

XIII.5 The Board of Directors' scope of authority shall be as follows:

XIII.5.1 The Board of Directors may pass resolutions on questions which are not within the exclusive scope of authority of the Shareholder or of any other person under the Articles or any provisions of law.

XIII.5.2 The Board of Directors is responsible for the following:

- (a) preparing proposals concerning the Company's balance-sheet, its financial statements and distribution of profit, and submitting these to the Shareholder for approval;
- (b) keeping the Company's business books in compliance with legal regulations;
- (c) providing regular information to the supervisory board and to the auditor;
- (d) providing the Shareholder and the supervisory board with reports about the management policy and state of affairs of the Company and its assets; and
- (e) electing its chairman.

XIII.6 The Board of Directors shall propose to the Shareholder the passing of the appropriate resolution within eight (8) days by simultaneously notifying the Shareholder and the supervisory board, if:

- (a) the Company has lost one-third of its share capital; or
- (b) the share capital of the Company has decreased below the amount required by law; or
- (c) the Company is threatened by insolvency, has suspended its payments, or its assets are insufficient to cover its debts.

XIII.7 Following the occurrence of a threat of insolvency, the Board of Directors shall conduct the management of the Company so as to give priority to the benefits of the creditors of the Company.

XIII.8 The member of the Board of Directors is allowed to occupy the position of an executive officer in any other company pursuing the same activity as the Company.

XIII.9 Detailed regulations relating to the proceedings of the Board of Directors are contained in the by-laws of the Board of Directors to be approved by the Shareholder.

XIV. Auditor

XIV.1 The Company's auditor is to be elected by the Shareholder for a period of (five) 5 years. The Shareholder, the members of the Board of Directors and the supervisory board and their close or domestic spouses, furthermore the employees of the Company may not be elected as the Auditor of the Company. Such restriction shall apply both during the term of their positions and for a period of three (3) years following the termination of their positions with the Company.

XIV.2 The auditor may inspect the Company's books and documents, request information from the members of the Board of Directors and from senior officers, and may examine the Company's assets, bank accounts and contracts. The auditor shall examine all financial reports presented to the Shareholder in order to ensure that these are in compliance with the law and financial and accounting principles.

XIV.3 The auditor may attend meetings of the supervisory board.

XIV.4 The auditor shall examine the financial statements of the Company and deliver to the Shareholder a report thereon. The Shareholder may not accept such annual financial statements unless it has previously received such report from the auditor.

XIV.5 The auditor shall alert the Shareholder and shall initiate the convening of the supervisory board if a significant decrease in the value of the Company's assets may be expected, or, if the auditor learns about facts which could potentially involve the legal responsibility of a member of the Board of Directors or the supervisory board.

XV. Signing on Behalf of the Company

Signing on behalf of the Company shall be by at least one type A director and one type B director signing their names jointly above the typed, hand written, pre-sealed or pre-printed name of the Company, in the way shown on their specimen signature sheets.

XVI. Payments of Dividends

XVI.1 The Shareholder is entitled to receive the after tax profit of the Company.

XVI.2 Year-end dividend payments, if any, will be made following the approval of the annual balance-sheet by the Shareholder. Interim dividends may be paid on the basis of interim balance sheets approved by the Shareholder, provided that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve established in accordance with the applicable law or the Articles.

XVII. Termination of the Company

XVII.1 The Company shall be terminated if:

- (a) the Shareholder passes a resolution regarding the Company's dissolution; or
- (b) the Shareholder passes a resolution regarding the Company's termination with a legal successor (i.e. a transformation); or
- (c) the Company is terminated by a court in liquidation proceedings.

XVII.2 The Company shall be terminated by its cancellation/deregistration from the Company Register.

Fifth resolution

The Sole Shareholder resolves to remove:

- Nikoletta Dancs, residing at 3600 Ózd, Nagy Imre út 41., Hungary;
- Terence Patrick Badour, residing at 60 Queen Anne Road, Toronto, Ontario, M8X 1S9, Canada; and
- Ede Uhrin, residing at 2360 Gyál Bethlen Gábor utca 6., Hungary;

from their mandates of directors of the Company as of November 30, 2009.

Sixth resolution

The Sole Shareholder resolves to appoint for a definite period of 5 (five) years as of November 30, 2009:

- Aidan Foley, born in Waterford, Ireland on December 8, 1976 and residing professionally at. 16 Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, as type A director of the Company;

as well as

- James Kaplan, bom in California, USA, on February 3, 1959 and residing at Old Long Grove, HP9 2HQ Seer Green, Buckinghamshire, Great Britain, and

- Chris J. Cahill, born in Shawville, Canada, on December 20, 1953 and residing at 2032 Malbrook Road, L6J 1Y7 Ontario, Oakville, Canada;

both as type B directors of the Company.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its capital increase, have been estimated at about five thousand four hundred Euros (5,400.- EUR).

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, he signed together with us, the notary, the present original deed.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le trente novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A comparu,

FRS Hotel Group (Lux) S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, ayant un capital social de EUR 38.690.125 et immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 110.245 (l'Associé Unique"),

ici représentée par Régis Galiotto, résidant professionnellement à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, après avoir été signée ne varietur restera annexée au présent acte pour être enregistrées avec ce dernier.

La partie comparaisant, représentée comme déclarée ci-dessus, prie le notaire d'acter:

1. Que 100% (cent pourcent) du capital social de Fairmont Hotels & Resorts International Zrt, une société dûment enregistrée et existant valablement selon les lois hongroises, ayant son siège social au 2724 Újlyngyel, Ady Endre utca 15., Hongrie, et dûment enregistrée sous le numéro 13-10-041065 (la "Société") est détenu par l'Associé Unique.

2. Qu'il ressort du bilan d'ouverture de la Société, qu'au 30 novembre 2009, les actifs nets de la Société correspondent au moins à la valeur du capital social de la Société et que la valeur des actifs nets de la Société, entre autres, est estimée à 12.574.511 USD (douze millions cinq cent soixante-quatorze mille cinq cent onze US Dollars). Une copie du bilan d'ouverture, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire, restera annexée au présent acte et sera enregistrée en même temps auprès de l'enregistrement.

3. Que l'intégralité du capital social de la Société est représentée à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, dont l'Associé Unique a été préalablement informée.

L'Associé Unique représenté par son mandataire prie le notaire d'acter que l'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

1) Approbation du transfert du siège de l'administration centrale de la Société de Hongrie au Grand-Duché de Luxembourg;

2) Approbation de la forme légale de la Société en tant que société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois;

3) Confirmation de la description et de la consistance des actifs et passifs de la Société et de la libération du capital social émis de la Société;

4) Modification des statuts de la Société dans leur totalité afin de les rendre conformes à ceux d'une société à responsabilité de droit luxembourgeois;

5) Révocation des gérants actuels de la Société;

6) Nomination des nouveaux gérants de la Société; et

7) Divers.

Après que l'agenda a été approuvé par l'Associé Unique, les résolutions suivantes ont été prises:

Première résolution

L'Associé Unique décide de confirmer le transfert du siège de l'administration centrale de la Société de 2724 Újlyngyel, Ady Endre utca 15., Hongrie, vers le Grand-Duché de Luxembourg et d'établir le siège de l'administration centrale de la Société au 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, conformément au présent acte notarié.

La Société restera enregistrée et avec son siège social en Hongrie, alors que le siège de son administration centrale est situé au Grand-Duché de Luxembourg.

Deuxième résolution

L'Associé Unique décide que la Société adopte la forme légale d'une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois.

L'Associé Unique déclare que, bien que le siège social de la Société reste en Hongrie et qu'ainsi la Société reste valablement une société enregistrée en Hongrie, la Société a maintenant le siège de son administration centrale au Grand-Duché de Luxembourg et reconnaît que selon l'article 159 de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, tel que modifié, la Société est gouvernée par les lois du Grand-Duché du Luxembourg.

Troisième résolution

L'Associé Unique note que la description et la consistance des actifs et des passifs ainsi que la valeur des actifs nets de la Société résultent du bilan d'ouverture établi le 30 novembre 2009.

L'Associé Unique approuve le bilan d'ouverture présenté au notaire.

L'Associé Unique déclare que l'ensemble de l'actif et du passif de la Société, sans restriction, restera dans sa totalité la propriété de la Société qui continue à détenir tous les actifs et continue à être tenue de l'ensemble du passif et de ses engagements.

L'Associé Unique décide que du montant des actifs nets de la Société étant de 12.574.511 USD, le montant de 500.000 USD (cinq cent mille US Dollars) est affecté au compte capital social nominal de la Société, lequel est représenté par 500 parts sociales ayant une valeur nominale de 1.000 USD chacune.

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions ci-dessus l'Associé Unique décide de modifier les statuts de la Société (les "Statuts") dans leur totalité afin de les rendre conforme à ceux d'une société à responsabilité de droit luxembourgeois; les Statuts doivent être lus comme suit:

I. Dénomination et Forme de la Société

1.1 Dénomination de la Société:

Fairmont Hotels & Resorts International Zrt.

1.2 La Société est une société à responsabilité limitée régie par la loi applicable et les présents Statuts (la "Société").

II. L'Associé de la Société

L'associé de la Société est:

FRS Hotel Group (Lux) S.à r.l.

siège social: 16, avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg

R.C.S. Luxembourg B 110.245

("l'Associé").

III. Le Siège de la Société

Le siège social de la Société est établi au:

2724 Újlengyel, Ady Endre utca 15., Hungary

IV. Siège de l'Administration Centrale

Le siège de l'administration centrale de la Société est établi à Luxembourg, Grand-duché de Luxembourg. Il peut être transféré en tout autre lieu de la commune de Luxembourg par décision du Conseil de Gérance (tel que défini à l'article XIII de ces Statuts) conformément aux Statuts, ou en tout autre lieu du Grand-duché de Luxembourg par une résolution de l'Associé.

La Société peut ouvrir des bureaux ou succursales, au Grand-duché de Luxembourg ou à l'étranger.

V. Durée

La Société est constituée pour une durée indéterminée. L'exercice social de la Société commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

VI. Objet et Domaine d'Activité de la Société

L'objet de la Société s'étend aux domaines suivants:

Commerce et autres activités de conseil en gestion (activité principale).

Autres activités de services informatiques n.e.c.

Activités de holding.

Leasing financier (sauf pour les activités qui requièrent une licence).

Activités de crédit (sauf pour les activités qui requièrent une licence).

Autres activités de services financiers.

Activités d'administration centrale.

Autres activités professionnelles, scientifiques et techniques n.e.c.

Leasing de droits de propriété intellectuelle et de produits similaires, à l'exception de travaux soumis à un droit d'auteur.

Autres activités de services d'assistance commerciale n.e.c.

Outre les activités listées ci-dessus, la Société est autorisée à exercer toute autre activité en relation avec celles listées ci-dessus qui ne sont pas prohibées ou limitées par le droit applicable.

VII. Capital Social

VII.1 Le capital social de la Société est fixé à 500.000 USD (cinq cent mille dollars US).

VII.2 La Société établit ses comptes annuels et tient ses bilans et ses livres en dollars US.

VIII. Augmentation de Capital

VIII.1 Une augmentation de capital par émission de nouvelles parts sociales peut être décidée par l'Associé.

VIII.2 Si le capital social est augmenté par une offre privée de souscription de parts sociales, la résolution de l'assemblée des associés doit préciser les personnes autorisées par l'assemblée des associés à souscrire ces parts sociales en fonction de leurs déclarations d'intention respectives. Dans une telle résolution, le type de catégorie des parts sociales, leur nombre, les séries ainsi que la valeur faciale ou la valeur nominale des parts sociales vouées à être souscrites par ces mêmes personnes doivent être mentionnées.

VIII.3 Si le capital social de la Société est augmenté par apport en numéraire, les associés de la Société - et en premier rang les associés qui détiennent des parts sociales de la même série que celles émises dans le cadre de cette augmentation de capital - puis les détenteurs de toutes obligations rachetables ou convertibles (s'il y a lieu) - jouissent d'un droit de préemption sur les nouvelles parts sociales émises en vertu des dispositions de ces Statuts. La Société informe les associés, les détenteurs des obligations rachetables ou convertibles (s'il y a lieu) de la possibilité et des conditions d'exercice du droit de préemption, de la valeur nominale et de la valeur d'émission des parts sociales nouvelles émises, du début et de la fin de la période de 15 jours ouverte pour l'exercice du droit de préemption par écrit (l'"Information") et joint le formulaire de déclaration d'exercice de la préemption (la "Déclaration").

Le droit de préemption peut être exercé au moyen du formulaire joint à l'Information et est envoyée par courrier recommandé ou fax au Conseil de Gérance afin qu'il parvienne au Conseil de Gérance dans les 15 jours de la réception de l'Information par le bénéficiaire du droit de préemption. Si la Déclaration ne parvient pas au Conseil de Gérance dans les 15 jours de la réception de l'Information par le bénéficiaire du droit de préemption, le droit de préemption est considéré comme ne pas avoir été exercé. La Déclaration faite dans les formes prescrites et envoyée au Conseil de Gérance par fax est acceptable uniquement, et considéré comme faite dans les formes correctes, si la copie originale a été délivrée au Conseil de Gérance de la Société dans les 20 jours de la réception de l'Information par le bénéficiaire du droit de préemption.

L'exercice du droit de préemption peut être écarté par l'Associé sur base d'une proposition écrite du Conseil de Gérance. Dans ce cas, le Conseil de Gérance doit expliquer les raisons de cette exclusion et la valeur d'émission prévue des parts sociales.

IX. Nombre, Valeur Nominale, Type et Catégories de Parts Sociales

IX.1 Le capital social de la Société est divisé en 500 parts sociales nominatives ordinaires, ayant une valeur nominale de 1.000 USD chacune, entièrement souscrites. Chaque part sociale confère à son détenteur un vote.

IX.2 Doivent être mentionnés sur les parts sociales:

- (a) La dénomination sociale et le siège de la Société;
- (b) Le numéro d'ordre, les séries, la valeur nominale des parts sociales et les droits attachés aux parts sociales tels qu'ils sont prévus dans les Statuts;
- (c) Le nom du premier associé;
- (d) La date d'émission (date de l'acte constitutif ou, en cas d'augmentation de capital, la date de modification des Statuts), le montant du capital social et le nombre des parts sociales à la date d'émission;
- (e) La signature de la personne dûment autorisée à signer au nom de la Société;
- (f) Le code de sécurité de du certificat de parts sociales;
- (g) En cas de restriction aux cessions des parts sociales, le descriptif de toutes les restrictions et si la Société doit consentir à la cession envisagée la méthode de consentement à une telle cession.

IX.3 L'Associé peut demander à la Société, après l'immatriculation de la Société et après la libération intégrale du capital social, la délivrance de certificats de parts sociales. Trente (30) jours après l'immatriculation de la Société, la Société doit pourvoir sans délai à l'impression du certificat de parts sociales même en l'absence d'une telle demande. Le certificat de parts sociales de la Société doit être imprimé. Le certificat de parts sociales peut être émis sous forme consolidée représentant plusieurs parts sociales d'une même série à la demande et aux frais de l'associé. La transformation des certificats de parts sociales en certificat de parts sociales consolidées ne crée pas une indivision; l'associé dispose des droits attachés aux parts sociales individuelles représentées par un tel certificat de parts sociales conformément aux lois applicables aux parts sociales et sans aucune restriction. Le certificat de parts sociales consolidées peut, plus tard, être divisé en certificat de parts sociales consolidées représentant un nombre inférieur de parts sociales à la demande et aux frais de l'associé.

IX.4 Le Conseil de Gérance de la Société conserve le Registre de Parts Sociales qui doit contenir:

- (a) le nom (la dénomination sociale) et l'adresse (le siège social) de l'associé;
- (b) le nom et l'adresse du représentant de l'associé (le cas échéant);
- (c) en cas de parts sociales en indivision, le nom et la date indiquée ci-dessus du représentant des indivisaires des parts sociales;
- (d) pour chaque série de parts sociales, la valeur nominale, le nombre et le numéro d'ordre des parts sociales détenues avec le ratio de détention;
- (e) les dates des transferts des parts sociales; et
- (f) les dates d'entrée dans le Registre Parts Sociales.

IX.5 Dans l'hypothèse d'un certificat de parts sociales endommagé, le Conseil de Gérance, à la demande de l'Associé, à ses frais et contre présentation dudit certificat endommagé, s'assurera qu'un tel certificat soit bien remplacé par un nouveau et que l'associé reçoive un nouveau certificat de parts sociales correspondant au certificat de parts sociales endommagé

IX.6 Les parts sociales nominatives ne peuvent être converties en parts sociales au porteur.

X. Cession de Parts Sociales

L'Associé cédant ses parts sociales doit le notifier dans les 8 (huit) jours de la cession au Conseil de Gérance. Si l'Associé cédant ne procède pas à une telle notification dans les 8 (huit) jours, le cessionnaire pourra procéder à une telle notification au Conseil de Gérance. La cession de parts sociales n'est opposable à la Société que lorsque ladite cession, sa date, le nom du cessionnaire et le nombre de parts sociales acquises par ce dernier sont inscrits dans le Registre de Parts Sociales. Le nouvel associé doit être enregistré dans le Registre de Parts Sociales s'il souhaite exercer ces droits d'Associés.

XI. Droits et Obligations de l'Associé

XI.1 L'Associé est en droit de percevoir des dividendes et de demander des informations à la Société et à décider en toutes matières qui relèvent de sa compétence.

XI.2 En cas de dissolution ou de liquidation de la Société, l'Associé a droit aux actifs restant de la Société après règlement de toutes les dettes de la Société.

XI.3 L'Associé ne peut pas demander le remboursement de son apport durant l'existence de la Société, sauf dans l'hypothèse d'une réduction du capital social de la Société.

XI.4 L'Associé ne peut exercer ses droits de vote tant qu'il n'a pas intégralement libéré ses parts sociales et qu'il n'est pas inscrit dans le Registre de Parts Sociales.

XI.5 L'Associé peut demander au conseil de surveillance de contrôler la conduite des affaires de la Société.

XII. Décisions de l'Associé

XII.1 Les décisions suivantes sont de la compétence exclusive de l'Associé:

- (a) établir et modifier des Statuts, sauf exigence contraire la loi applicable;
- (b) modifier les droits attachés à une série de parts sociales et modifier les catégories et sous-catégories de parts sociales;
- (c) modifier la forme de la Société;
- (d) adopter des résolutions visant à transformer ou mettre un terme à la Société;
- (e) élire ou rappeler les membres du Conseil de Gérance, du conseil de surveillance, du commissaire et de déterminer leurs rémunérations respectives;
- (f) approuver le bilan et décider de l'allocation du profit après paiement des taxes;
- (g) décider la distribution de dividendes intérimaires;
- (h) adopter des résolutions concernant l'émission d'obligations convertibles ou d'obligations à bons de souscription de parts sociales;
- (i) adopter des résolutions concernant la dématérialisation des parts sociales ou la re-matérialisation des parts sociales;
- (j) approuver le règlement intérieur du conseil de surveillance et du Conseil de Gérance;
- (k) décider une augmentation de capital;
- (l) décider une réduction de capital;
- (m) décider de l'exclusion de l'exercice du droit préférentiel de souscription; et
- (n) décider de tous les points qui, selon la loi ou les Statuts, relèvent de l'organe suprême de la Société.

XII.2 L'Associé prend ses résolutions par écrit et les notifie au Conseil de Gérance. Le Conseil de Gérance peut proposer que l'Associé prenne une résolution sur un point particulier.

XIII. Conseil de Gérance

XIII.1 Le Conseil de Gérance est l'organe exécutif de la Société. Il représente la société vis-à-vis des tiers, devant les juridictions et autres autorités administratives. Le Conseil de Gérance détermine l'organisation de la Société conformément aux Statuts. Un des membres du Conseil de Gérance, désigné à cet effet par le Conseil de Gérance, exerce les droits de l'employeur vis-à-vis des employés au nom et pour le compte du Conseil de Gérance.

XIII.2 Le Conseil de Gérance se compose de trois gérants de deux types différents, nommément des gérants de type A et des gérants de type B.

XIII.3 Une réunion du Conseil de Gérance est valablement tenue si au commencement de ladite réunion un quorum d'au moins un gérant de type A et d'au moins un gérant de type B est présent ou représenté. Les décisions du Conseil de Gérance sont prises par un vote favorable de la majorité des membres présents ou représentés incluant le favorable d'au moins un gérant de type A.

XIII.4 Les membres du Conseil de Gérance élisent un président en leur sein. Le président prépare et convoque les réunions. Il convoque les réunions des membres du Conseil de Gérance au moins huit (8) jours avant la réunion, par écrit, en indiquant la date, le lieu et l'ordre du jour de la réunion. Les minutes sont préparées pour toutes les réunions du Conseil de Gérance et indiquent les noms des participants et les décisions qui ont été prises. Les minutes sont signées par le président du Conseil de Gérance et par le secrétaire.

XIII.5 La compétence du Conseil de Gérance s'étend aux domaines suivants:

XIII.5.1 Le Conseil de Gérance peut passer des résolutions pourvu qu'elles ne relèvent pas des compétences exclusives de l'Associé ou de toute autre personne en vertu des Statuts ou des dispositions légales.

XIII.5.2 Le Conseil de Gérance est responsable des points suivants:

(a) préparer des propositions concernant le bilan et autres états financiers et les distributions de bénéfices, et de les soumettre à l'Associé pour approbation;

(b) conserver le livre de commerce de la Société en conformité avec les règles applicables;

(c) fournir régulièrement des informations au conseil de surveillance et à au commissaire;

(d) fournir à l'Associé et au conseil de surveillance des rapports sur la politique de management et le cours des affaires de la Société et des actifs; et

(e) élire son président.

XIII.6 Le Conseil de Gérance propose à l'Associé de passer les résolutions adéquates dans les huit (8) jours en notifiant simultanément l'Associé et le conseil de surveillance, si:

(a) les pertes de la Société s'élèvent à un tiers de son capital social;

(b) le montant du capital social de la Société est descendu sous le minimum légal;

(c) la Société est menacée de faillite, si elle est en état de cessation de paiements ou si ses actifs sont insuffisants pour rembourser ses dettes.

XIII.7 Dès que la Société est menacée de faillite, le Conseil de Gérance conduit la gestion de la Société en donnant priorité aux intérêts des créanciers de la Société.

XIII.8 Un membre du Conseil de Gérance est autorisé à exercer des fonctions exécutives dans toute autre société ayant les mêmes activités que la Société.

XIII.9 Les règles précises relatives aux procédures du Conseil de Gérance figurent dans le règlement intérieur du Conseil de Gérance soumises à l'approbation de l'Associé.

XIV. Audit

XIV.1 Le commissaire de la Société est désigné par l'Associé pour une période de cinq (5) ans. L'Associé, les membres du Conseil de Gérance et le conseil de surveillance, leurs proches et leurs époux, ainsi que les employés de la Société sont inéligibles à la fonction de Commissaire de la Société. Cette restriction est applicable tant pendant la durée de leur mandat que pour une période de trois (3) ans suivant la fin de leur mandat au sein de la Société.

XIV.2 Le commissaire inspecte les livres de la Société et ses documents, demande des informations aux membres du Conseil de Gérance et aux cadres dirigeants, examine les actifs de la Société, ses comptes bancaires et les contrats. Le commissaire examine tous les rapports financiers soumis à l'Associé afin de s'assurer qu'ils sont en conformité avec la loi et les principes comptables et financiers.

XIV.3 Le commissaire participe aux réunions du conseil de surveillance.

XIV.4 Le commissaire examine les bilans de la Société et rend un rapport à leur sujet à l'Associé. L'Associé ne peut accepter ces bilans sauf à avoir précédemment reçu le rapport de l'Associé à leur sujet.

XIV.5 Le commissaire alerte l'Associé et convoque le conseil de surveillance en cas de prévisible diminution substantielle de la valeur des actifs de la Société ou si des faits de nature à engager potentiellement la responsabilité légale d'un des membres du Conseil de Gérance ou du conseil de surveillance sont portés à sa connaissance.

XV. Pouvoirs de Signature

La Société sera valablement engagée par la signature conjointe d'au moins un gérant de type A et d'au moins un gérant de type B au dessus du nom de la Société tapé, inscrit à la main, scellé à l'avance ou pré-imprimé, de la manière indiquée sur leur spécimen de signature respectifs.

XVI. Distribution de Dividendes

XVI.1 L'Associé est autorisé à percevoir les revenus de la Société après impôts.

XVI.2 Les distributions de dividendes de fin d'année, s'il y a lieu, sont effectuées suivant approbation du bilan annuel par l'Associé. Les dividendes intérimaires peuvent être distribués sur la base de bilans intérimaires approuvés par l'Associé, à la condition qu'il y ait suffisamment de fonds disponibles à la distribution, et sous réserve que les montants distribués n'excèdent pas les bénéfices réalisés depuis l'expiration de l'exercice précédent, augmentés des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminués des pertes reportées et des sommes devant être allouées à la réserve provisionnée en application de la loi ou des Statuts.

XVII. Dissolution et Liquidation

XVII.1 La Société cessera d'exister dans les cas suivants:

- (a) si la dissolution de la Société est décidée par l'Associé;
- (b) en cas de cessation d'existence de la société décidée par l'Associé avec ayant droit (transformation);
- (c) en cas de liquidation judiciaire suite à une procédure devant le tribunal; et

XVII.2 La Société cessera d'exister en cas d'annulation et de radiation de la Société auprès du registre.

Cinquième résolution

L'Associé Unique décide de mettre fin aux mandats de gérants de la Société avec effet au 30 novembre 2009 de

- Nikoletta Dancs, demeurant au 3600 Ózd, Nagy Imre út 41., Hungary;
- Terence Patrick Badour, demeurant au 60 Queen Anne Road, Toronto, Ontario, M8X 1S9, Canada; et
- Ede Uhrin, demeurant au 2360 Gyál Bethlen Gábor utca 6., Hungary.

Sixième résolution

L'Associé Unique décide de nommer pour une durée de cinq (5) ans à compter du 30 novembre 2009:

- Aidan Foley, né le 8 décembre 1976 à Waterford, Irlande et demeurant professionnellement au 16 Avenue Pasteur, L-2310 Luxembourg en tant que gérant de type A de la Société;

ainsi que

- James Kaplan, né le 3 février 1959 en Californie, USA et demeurant à Old Long Grove, HP9 2HQ Seer Green, Buckinghamshire, Great Britain; et
- Chris J. Cahill, né le 20 décembre 1953 à Shawville, Canada et demeurant au 2032 Malbrook Road, L6J 1Y7 Ontario, Oakville, Canada;

en tant que gérants de type B de la Société.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, honoraires ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui doivent être mis à sa charge en raison de l'augmentation de son capital, s'élève à environ cinq mille quatre cents Euros (5.400,- Euro).

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire des parties comparantes, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Le notaire instrumentant qui comprend et parle anglais acte par la présente qu'à la demande des comparantes représentées par leur mandataire, le présent acte est rédigé en anglais suivi par une traduction française. A la demande des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 2 décembre 2009. Relation: LAC/2009/51694. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010004331/629.

(090198571) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

R.C. Toitures S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7535 Mersch, 33, rue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 150.103.

STATUTS

L'an deux mille neuf, le premier décembre.

Par-devant Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck.

Ont comparu:

1. Monsieur Manuel José PIRES COELHO, technicien en bâtiment, né Murca (P) le 22 novembre 1972 (matr. 1972 11 22 290), demeurant à L-8319 Olm, 7, rue de l'Egalité

2. Madame Nicole NOESEN, sans état, né à Esch-sur-Alzette, le 7 septembre 1953 (matr. 1953 09 07 247), demeurant à L-4342 Esch-sur-Alzette, 1, Cité Verte.

Lesquels comparants ont arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme qu'ils vont constituer:

Dénomination - Siège - Durée - Objet - Capital

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de "R.C. TOITURES S.A."

Art. 2. Le siège social est établi dans la commune de Mersch.

Art. 3. La société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La société a pour objet principal l'exercice de l'activité de couvreur, ferblantier, charpentier et d'une entreprise de toitures en général, comprenant notamment l'achat et la vente de matériaux de toitures et l'exécution de tous travaux de toitures, ainsi que toutes opérations qui se rattachent directement ou indirectement en tout ou en partie à son objet ou qui sont de nature à en faciliter la réalisation ou l'extension, sans pouvoir entraîner cependant la modification essentielle de celui-ci.

Elle pourra, d'une façon générale, faire au Grand-Duché et à l'étranger tous actes, transactions ou opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières qui se rattachent directement ou indirectement à son objet social ou qui seraient de nature à en faciliter ou à en développer la réalisation.

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR) représenté par mille actions (1.000) d'une valeur nominale de trente et un euros (31,- EUR) chacune.

Les actions sont nominatives ou au porteur au choix de l'actionnaire, à l'exception de celles pour lesquelles la loi prescrit la forme nominative.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions dans les conditions prévues par la loi.

Administration - Surveillance

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, actionnaires ou non.

Les administrateurs sont nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans; ils sont rééligibles et toujours révocables.

En cas de vacance d'une place d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale, lors de sa première réunion, procède à l'élection définitive.

Art. 7. Le Conseil d'Administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social; tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par la loi ou les présents statuts est de sa compétence.

Art. 8. Le Conseil d'Administration élit parmi ses membres un président; en cas d'absence du président, la présidence de la réunion peut être conférée à un administrateur présent.

Le Conseil d'Administration ne peut délibérer que si la majorité des administrateurs est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par tous moyens de communications, étant admis. En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax.

Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des voix; en cas de partage, la voix de celui qui préside la réunion est prépondérante.

Art. 9. Le Conseil peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non.

Art. 10. La société sera valablement engagée par la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un administrateur.

En cas d'administrateur unique, la société sera valablement engagée par sa seule signature.

Art. 11. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires, actionnaires ou non, nommés pour une durée qui ne peut dépasser six ans, rééligibles et toujours révocables.

Année sociale - Assemblée générale

Art. 12. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 13. Les convocations pour les assemblées générales sont faites conformément aux dispositions légales. Elles ne sont pas nécessaires lorsque tous les actionnaires sont présents ou représentés, et qu'ils déclarent avoir eu préalablement connaissance de l'ordre du jour.

Le Conseil d'Administration peut décider que pour pouvoir assister à l'assemblée générale, le propriétaire d'actions doit en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter en personne ou par mandataire, actionnaire ou non.

Chaque action donne droit à une voix.

Art. 14. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représente tous les actionnaires de la société. Elle a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société.

Art. 15. L'assemblée générale décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

Le Conseil d'Administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes en se conformant aux conditions prescrites par la loi.

Art. 16. L'assemblée générale annuelle se réunit, le 1^{er} mardi du mois de juin à 14.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les convocations.

Si ce jour est un jour férié, l'assemblée se tiendra le premier jour ouvrable suivant.

Art. 17. La loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ainsi que ses modifications ultérieures trouveront leur application partout où il n'y est pas dérogé par les présents statuts.

Dispositions transitoires

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le trente et un décembre deux mille dix.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en deux mille onze.

Souscription et libération

Les actions ont été souscrites comme suit par:

| | |
|---|---------------|
| - Monsieur Manuel José PIRES COELHO, prénommé | 500 actions |
| - Madame Nicole NOESEN, prénommée | 500 actions |
| Total: | 1.000 actions |

Les actions ont été libérées concurrence de 25% par des versements en espèces, de sorte que la somme de 7.750,- EUR (sept mille sept cent cinquante euros) se trouve dès maintenant à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné.

Déclaration

Le notaire-rédacteur de l'acte déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales, et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Les parties évaluent le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution, à la somme de EUR 950.-.

Assemblée générale extraordinaire

Et immédiatement après la constitution de la société, les actionnaires représentant l'intégralité du capital social, représentés comme dit ci-avant et se considérant comme dûment convoqués, se sont réunis en assemblée générale et ont pris les décisions suivantes:

1) Le siège social de la société est fixé à L-7535 Mersch, 33, rue de la Gare.

2) Sont appelés aux fonctions d'administrateurs, pour une durée de six ans:

- Madame Nicole NOESEN, prénommée,

- Monsieur Manuel José PIRES COELHO, prénommé et

- Monsieur Manfred Konrad OBERKOXHOLT, charpentier, né à St. Wendel (D) le 12 janvier 1967 (matr. 1967 01 12 091), demeurant à D-54329 Konz, Brunostrasse 104.

3) Est appelé aux fonctions d'administrateur-délégué:

Monsieur Manfred Konrad OBERKOXHOLT, prénommé.

4) Est appelée aux fonctions de commissaire aux comptes, pour une durée de six ans, Madame Carla DOS SANTOS SILVA, comptable, née à Aradas/Aveiro (Portugal) le 18 février 1972 (matr. 1972 02 18 286), demeurant à L-8319 Olm, 7, rue de l'Egalité.

Dont acte, fait et passé à Ettelbruck, en l'étude, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus par le notaire instrumentant par leurs nom prénom, état et demeure ceux-ci ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: M. PIRES COELHO, N. NOESEN, P. PROBST.

Enregistré à Diekirch, le 2 décembre 2009. DIE/2009/11394. Reçu soixante-quinze euros. EUR 75.-.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

POUR COPIE CONFORME AUX FINS DE PUBLICATION AU MEMORIAL.

Ettelbruck, le 16 décembre 2009.

Pierre PROBST

Le notaire

Référence de publication: 2010004334/120.

(090198325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Gandi Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 35A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 77.772.

Le Bilan au 31 Décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 Décembre 2009.

Pour Gandi Holding SA

Banque Havilland S.A.

Signature

Référence de publication: 2010003973/13.

(090198167) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

GreenVision Systems Environmental - Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1651 Luxembourg, 11, avenue Guillaume.

R.C.S. Luxembourg B 143.602.

*Assemblée générale extraordinaire
du 23 novembre 2009*

Ordre du jour:

1. Changement de Siège social

Après présentation et acceptation de l'ordre du jour tel que proposé, l'assemblée générale extraordinaire prend la résolution unique suivante à l'unanimité:

Résolution unique

Le conseil décide que la société GreenVision Systems Environmental S.à.r.l. n'exercera plus son activité au 19, rue Eugène Ruppert, L-2453 Luxembourg. En effet, cette dernière établit désormais son siège social au 11, avenue Guillaume, L-1651 Luxembourg.

Pour l'assemblée générale

Extraordinary General Meeting

23rd November 2009

Agenda:

1. Change of head office

After presentation and agreement of the agenda, the extraordinary general meeting decides unanimously:

Unique resolution

The assembly decides that GVSE-Lux SARL will not exercise anymore its activity at Luxembourg - L-2453 - Rue Eugene Ruppert - 20. Indeed, the new head office is Luxembourg - L-1651 - Avenue Guillaume -11.

For Extraordinary general meeting

Danny Moshe

Manager

Référence de publication: 2010003871/29.

(090197917) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Dexia Leveraged Investment, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 46.181.

L'an deux mille neuf, le vingt novembre.

Par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg.

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire de la société d'investissement à capital variable "DEXIA LEVERAGED INVESTMENT" (ci-après "la Société"), avec siège social à L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch. Elle est inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 46.181.

La Société a été constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Hesperange, en date du 28 décembre 1993, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 62 du 14 février 1994, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, ayant agi en remplacement du notaire instrumentant en date du 30 octobre 2006, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations numéro 2373 du 20 décembre 2006.

L'assemblée débute à 14 heures 30 minutes sous la présidence de Madame Blandine KISSEL, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La Présidente désigne comme secrétaire Madame Geneviève HAURY, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutatrice Madame Hyuni VANHAELEN employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

La Présidente constate ensuite:

I. Que la présente assemblée générale extraordinaire a été dûment convoquée

- par lettres contenant l'ordre du jour envoyées en date du 19 octobre 2009;
- par avis contenant l'ordre du jour publiés au Mémorial, dans le Luxemburger Wort et dans Le Quotidien en date des 19 octobre 2009 et 4 novembre 2009.

II. Que les actionnaires présents ou représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, sont renseignés sur une liste de présence. Cette liste a été dressée et certifiée exacte par les membres du bureau, et elle restera, après avoir été signée par les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés, le bureau de l'assemblée et le notaire instrumentaire, annexée au présent procès-verbal ensemble avec les procurations pour être soumises en même temps aux formalités de l'enregistrement.

III. Qu'il appert de cette liste de présence que sur 11.910,353 actions en circulation, 1 action est présente ou représentée à l'assemblée générale extraordinaire.

IV. Une première assemblée générale extraordinaire, convoquée suivant les modalités indiquées dans le procès-verbal de cette assemblée, et ayant le même ordre du jour que la présente assemblée, s'est tenue en date du 16 octobre 2009 et n'a pu délibérer sur l'ordre du jour pour défaut du quorum légal requis.

En vertu de l'article 67 et 67-1 de la loi concernant les sociétés commerciales, la présente assemblée est autorisée à prendre des résolutions indépendamment de la proportion du capital représenté.

V.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

Approbation de la fusion de la Société avec le compartiment Treasury Management de DEXIA BONDS (la "SICAV"), une société d'investissement à capital variable organisée sous la loi luxembourgeoise et ayant son siège social, 69, route d'Esch à Luxembourg, et après avoir entendu:

I. Le rapport du Conseil d'Administration de la Société expliquant et justifiant le projet de fusion (le "Projet de Fusion") publié au Mémorial et déposé au Greffe du Tribunal d'Arrondissement de et à Luxembourg, et

II. le rapport de vérification prescrit par l'article 266 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales préparé par KPMG Audit ayant son siège social à Luxembourg agissant en tant qu'expert indépendant concernant la fusion.

a) approuver le Projet de Fusion;

b) approuver l'attribution aux actionnaires de la Société d'actions du compartiment Treasury Management de la SICAV en échange de la contribution par la Société de tous ses actifs et passifs avec effet à la date où la fusion deviendra effective (la "Date Effective"), les nouvelles actions en question étant émises sur base de la parité déterminée par rapport aux valeurs nettes d'inventaire des compartiments à fusionner établies à une date proche des Assemblées appelées à se prononcer sur la fusion.

Si, suite à l'échange, l'actionnaire se voit attribuer une fraction d'action, il pourra soit se faire racheter par le compartiment absorbant cette fraction d'action sans frais, sauf taxes éventuelles, soit compléter sa fraction d'action moyennant paiement, pour obtenir un nombre entier d'actions.

c) constater la dissolution de la Société et décider d'annuler toutes les actions émises.

VI.- Que les dispositions de la loi du 10 août 1915 telle que modifiée relatives aux fusions ont été respectées à savoir:

1.- Publication du projet de fusion établi en la forme notariée par les Conseils d'Administration des sociétés qui fusionnent au Mémorial C le 27 août 2009, numéro 1648, soit un mois au moins avant la réunion de la présente Assemblée Générale appelée à se prononcer sur le projet de fusion.

2.- Etablissement d'un rapport écrit par les Conseils d'Administration de chacune des sociétés qui fusionnent expliquant et justifiant le projet de fusion et en particulier les rapports d'échange des actions.

3.- Etablissement d'un rapport par KPMG Luxembourg, expert indépendant.

4.- Dépôt des documents exigés par l'article 267 de la loi sur les sociétés commerciales au siège social des sociétés un mois au moins avant la réunion de la présente Assemblée Générale appelée à se prononcer sur le projet de fusion en vue de leur inspection par les actionnaires.

Les rapports des conseils d'administration et le rapport de l'expert indépendant resteront annexés aux présentes.

Une attestation émise par le Conseil d'Administration et certifiant que les dispositions de l'article 267 ont été respectées restera également annexée aux présentes.

Ces faits ayant été reconnus exacts par l'Assemblée, celle-ci a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide d'approuver la fusion de la Société avec DEXIA BONDS (la "SICAV"), une société d'investissement à capital variable organisée sous la loi luxembourgeoise et ayant son siège social à L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.

Deuxième résolution

Après avoir entendu:

- le rapport des conseils d'administrations des sociétés concernées expliquant et justifiant le projet de fusion (le "Projet de Fusion") reçu par le notaire instrumentant, en date du 18 août 2009, publié au Mémorial C numéro 1648,

- le rapport du réviseur d'entreprises prescrit par l'article 266 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales préparé par KPMG, Luxembourg,

l'assemblée décide:

a) d'approuver le Projet de Fusion;

b) d'attribuer aux actionnaires de la Société un nombre approprié d'actions du compartiment Treasury Management de la SICAV selon les modalités déterminées dans le projet de fusion en échange de la contribution par la Société de tous ses actifs et passifs avec effet au 23 novembre 2009, les nouvelles actions en question étant émises sur base de la parité déterminée par rapport aux valeurs nettes d'inventaire des compartiments à fusionner, datées du 20 novembre 2009 et calculées le 23 novembre 2009.

Si, suite à l'échange, l'actionnaire se voit attribuer une fraction d'action, il pourra soit se faire racheter par le compartiment absorbant cette fraction d'action sans frais, sauf taxes éventuelles, soit compléter sa fraction d'action moyennant paiement, pour obtenir un nombre entier d'actions.

c) de dissoudre la Société et d'annuler toutes les actions émises.

L'assemblée décide que les livres et documents de la société absorbée resteront déposés pendant la durée de cinq ans au siège social de la société absorbante.

Prise d'effet de la fusion

La fusion a lieu avec effet au 23 novembre 2009, toutefois à l'égard des tiers elle n'a effet qu'après la publication au Mémorial

Déclaration

Le notaire soussigné conformément à l'article 271, alinéa 2 de la loi sur les sociétés commerciales, a vérifié l'existence du projet de fusion et l'accomplissement des autres formalités imposées à la Société en relation avec la fusion.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparantes, elles ont signé avec nous Notaire la présente minute.

Signé: B. KISSEL, G. HAURY, H. VANHAELEN et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 30 novembre 2009. Relation: LAC/2009/51009. Reçu soixante-quinze euros (75€)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR COPIE CONFORME - délivrée aux fins de publication au Mémorial.

Luxembourg, le 14 décembre 2009.

Henri HELLINCKX.

Référence de publication: 2010003735/109.

(090195949) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2009.

Twilight S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9776 Wilwerwiltz, 2, Am Duerf.

R.C.S. Luxembourg B 95.120.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010003720/10.

(090197137) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Reiff Masutt S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9764 Marnach, 21, Marburgerstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 95.917.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement en date du 30 avril 2008

Acceptation de la démission de la Fiduciaire Générale du Nord S.A., avec siège social 3, Place Guillaume, L-9237 DIEKIRCH, en tant que commissaire, avec effet au 31 décembre 2006.

Nomination de Edith REIFF, L-9712 CLERVAUX, avec effet au 1^{er} janvier 2007. Le mandat de commissaire prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'an 2012.

Mario REIFF / Edith REIFF / Marc REIFF

Président / Secrétaire / Scrutateur

Référence de publication: 2010003700/14.

(090197531) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

C.R.T., Société Anonyme.

Siège social: L-9991 Weiswampach, 53, Gruuss-Strooss.

R.C.S. Luxembourg B 144.023.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Weiswampach, le 01/09/2009.

Signature.

Référence de publication: 2010003715/10.

(090197285) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Auto Team s.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9155 Grosbous, 20, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 97.367.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010003716/10.

(090197160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Barenbrug-Luxembourg SA, Société Anonyme.

Siège social: L-9099 Ingeldorf, Zone Industrielle.

R.C.S. Luxembourg B 92.618.

Les comptes annuels au 30 juin 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010003717/10.

(090197158) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

**Pardis S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Karlinvest S.à r.l.).**

Siège social: L-5244 Sandweiler, 2B, Ennert dem Bierg.
R.C.S. Luxembourg B 132.349.

L'an deux mille neuf, le deux décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

- Monsieur Jean-Jacques LAFONT, ingénieur, né à Bruxelles, le 4 août 1959, demeurant au 75, route de Genève, CH-1164 Rolle (Suisse),

ici représentée par M. Régis Galiotto, clerc de notaire, demeurant professionnellement au 15, Côte d'Eich L-1450 Luxembourg, Grand-Duché du Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 13 novembre 2009.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire du comparant et le notaire instrumentaire, restera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Lequel comparant représenté par son mandataire a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. Le comparant est actuellement l'associé unique ("Associé Unique") de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de KARLINVEST S.à r.l., ayant son siège social au 22, rue Goethe, L-1637 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 132.349 et constituée aux termes d'un acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 11 septembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 2524 en date du 7 novembre 2007 (la "Société").

II. Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour ordre du jour:

1. Du changement de dénomination de la Société, de "KARLINVEST S.à r.l." en "PARDIS S.à r.l.";
2. De la modification de l'article 4 des statuts de la Société;
3. Du changement de siège social de la Société vers 2B, Ennert dem Bierg, L-5244 Sandweiler;
4. Divers.

I. Que sur base de l'ordre du jour, l'Associé Unique prend les résolutions suivantes:

Première résolution

L'Associé Unique décide de modifier la dénomination de la Société, de "KARLINVEST S.à r.l." en "PARDIS S.à r.l.".

Deuxième résolution

Suite à la résolution ci-dessus, l'Associé Unique décide de modifier l'article 4 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 4.** Il existe une société à responsabilité limitée sous la dénomination de PARDIS S.à r.l.".

Troisième résolution

L'Associé Unique décide de transférer le siège social vers 2B, Ennert dem Bierg, L-5244 Sandweiler.

Quatrième résolution

Suite à la résolution ci-dessus, l'Associé Unique décide de modifier l'article 5 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le siège social est établi à Sandweiler.".

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge, à raison des présentes, sont évalués à environ mille deux cents Euros (EUR 1.200,-).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 4 décembre 2009. Relation: LAC/2009/52260. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010004337/53.

(090198229) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

**Colony Funds Sants S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Cz2 Sants S.à r.l.).**

Capital social: EUR 12.600,00.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 2-4, avenue Marie-Thérèse.

R.C.S. Luxembourg B 149.338.

L'an deux mille neuf, le premier décembre.

Par-devant Maître Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

A COMPARU:

Colyzeo Investors II, L.P., un limited partnership constitué sous les lois anglaise et galloise, enregistré sous le numéro LP11864, ayant son siège social 10 Upper Bank Street, London, E14 5JJ, United Kingdom,

Ici représentée par Madame Rachel Uhl, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 1^{er} décembre 2009, qui restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes.

Laquelle comparante, dûment représentée par Madame Rachel Uhl comme dit ci-dessus et ci-après dénommée "l'Associé unique", requiert le notaire instrumentant d'acter:

1. que Cz2 Sants S.à r.l., (ci-après désignée "la société"), société à responsabilité limitée dont le siège social est au 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 149.338, a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire soussigné, en date du 13 novembre 2009, non encore publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations;

2. que le capital de la société s'élève actuellement à € 12.600 (douze mille six cents euros), représenté par 12.600 (douze mille six cents) parts sociales d'une valeur nominale de 1 € (un euro) chacune, entièrement libérées.

3. qu'il est seul Associé de la Société pour avoir acquis la totalité des parts sociales.

Ceci exposé, l'Associé Unique représentant l'intégralité du capital de la Société, prend la décision suivante:

Unique décision

L'Associé unique décide de changer la dénomination de la Société de "Cz2 Sants S.à r.l." en "Colony Funds Sants S.à r.l."

En conséquence de la présente décision, l'Associé Unique décide de modifier le paragraphe 1.2 de l'article 1 "FORME - DENOMINATION" des statuts qui sera dorénavant libellé comme suit:

1. Forme - Dénomination.

1.2. La Société aura pour dénomination "Colony Funds Sants S.à r.l." (la "Société").

Evaluation des Frais

Les frais, dépenses, honoraires et charges de toute nature incombant à la Société et mis à sa charge en raison du présent acte sont évalués à deux mille euros.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an indiqués en tête des présentes.

Et après lecture faite au mandataire, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Le notaire soussigné qui comprend et parle anglais, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est suivi d'une version anglaise et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, la version française prévaudra.

Suit la traduction anglaise du texte qui précède:

In the year two thousand and nine, on first day of December.

Before Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

APPEARED:

Colyzeo Investors II, L.P., a limited partnership established under the law of England and Wales, registered under the number LP 11864 and whose principal place of business is at 10 Upper Bank Street, London, E14 5JJ, United Kingdom

Here represented by Mrs Rachel Uhl, jurist, residing professionally in Luxembourg by virtue of a proxy under private seal given by the Principal on 1st December 2009, which, after having been signed ne varietur by the appearing party and the undersigned notary, will be remained attached to this deed.

Such appearing party, duly represented as said above and hereafter referred to as "the Sole Shareholder" declares and requests the notary to record:

1. That Cz2 Sants S.à r.l., a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), having its registered office at 2-4, avenue Marie-Thérèse, L-2132 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under the number B 149.338, has been incorporated by a deed of Maître Joseph Elvinger, the undersigned notary, dated 13th November 2009, not yet published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations (the "Company");

2. That the subscribed share capital of the Company amounts currently to € 12,600 (twelve thousand and six hundred Euro), represented by 12,600 (twelve thousand and six hundred) shares with a par value of € 1 (one Euro) each, fully paid up.

3. That it is the Sole Shareholder of the Company as having acquired all the shares. After these declarations, the sole Shareholder, representing the entire capital of the Company, takes the following resolution:

Sole resolution

The sole shareholder resolves to change the corporate name of the Company from "Cz2 Sants S.à r.l." to "Colony Funds Sants S.à r.l."

As a consequence of this resolution, the sole shareholder resolves to amend the paragraph 1.2 of article 1 "FORM - CORPORATE NAME" of the articles of association, which shall have the following wording:

1. Form - Corporate name.

1.2 The Company will exist under the corporate name of "Colony Funds Sants S.à r.l." (the "Company").

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with the present deed, have been estimated at about two thousand euros.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document after having been read, the persons appearing, they signed with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in French, followed by an English translation. On request of the same person and in case of divergences between the French and the English text, the French text will prevail.

Signé: R. UHL, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 3 décembre 2009. Relation: LAC/2009/51886. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 décembre 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010004338/85.

(090198168) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Universal Strategy Fund, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé,

(anc. Essential Strategy Fund).

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 148.877.

In the year two thousand and nine, on the twenty-seventh day of the month of November.

Before Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri HELLINCKX, notary, residing in Luxembourg, who will be the depositary of the present deed.

There appeared:

Banque Privée Edmond de Rothschild Europe S.A., a société anonyme incorporated under the laws of Luxembourg, with RCS number B 19.194, having its registered office at 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, represented by Me Laetitia Servais, avocat, residing professionally in Luxembourg, pursuant to a proxy dated 27 November 2009, as sole shareholder of "Essential Strategy Fund" (the "Company"), a société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé, having its registered office at 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, incorporated on 8th October 2009 by a deed of Maître Henri Hellinckx, prenamed, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 2170 of 6 November 2009.

The proxy will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The sole shareholder of the Company declared and requested the notary to state that:

I. The sole shareholder of the Company represented holds all the shares in issue in the Company.

II. Having been informed of the agenda, sole shareholder represented waives its right to receive a convening notice.

III. The item on which decision is taken is the following:

- Change of the Company's name into "Universal Strategy Fund" and consequential amendment of article 1 of the Company's articles of incorporation to read as follows:

"There exists among the subscriber and all those who may become holders of shares hereafter issued a company in the form of a "société anonyme" qualifying as a "société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé" under the name of UNIVERSAL STRATEGY FUND (the "Company")."

After the foregoing has been approved, the following resolution was passed:

Sole resolution

The sole shareholder of the Company resolved to change the Company's name into "Universal Strategy Fund" and to amend article 1 of the Company's articles of incorporation to read as follows:

"There exists among the subscriber and all those who may become holders of shares hereafter issued a company in the form of a "société anonyme" qualifying as a "société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé" under the name of UNIVERSAL STRATEGY FUND (the "Company")."

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that at the request of the party hereto, the present deed was drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French version, the English version will prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day before mentioned.

After reading the present deed the proxyholder signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt-septième jour du mois de novembre.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, ce dernier restant dépositaire de la présente minute.

A comparu:

Banque Privée Edmond de Rothschild Europe S.A., une société anonyme de droit luxembourgeois, avec numéro RCS B 19.194, ayant son siège social au 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, représentée par Me Laetitia Servais, avocat, résidant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration datée du 27 novembre 2009, en qualité d'actionnaire unique de "Essential Strategy Fund" (la "Société"), une société anonyme qualifiée de société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé, ayant son siège social au 20, boulevard Emmanuel Servais, L-2535 Luxembourg, constituée le 8 octobre 2009 par un acte notarié de Maître Henri Hellinckx, prénommé, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 2170 du 6 novembre 2009.

La procuration restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à la formalité de l'enregistrement.

L'associé unique de la Société a déclaré et requis le notaire d'acter que:

I. L'associé unique de la Société représenté détient toutes les actions émises dans la Société.

II. Ayant été informé de l'agenda, l'actionnaire unique représenté renonce à son droit de recevoir un avis de convocation.

III. Le point sur lequel la décision sera prise est le suivant:

- Changement de la dénomination de la Société en "Universal Strategy Fund" et modification conséquente de l'article 1 des statuts de la Société de sorte que cet article aura la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}** . Il existe entre le souscripteur et tous ceux qui en deviendront détenteurs d'actions ci-après émises, une société en la forme d'une société anonyme qualifiée de "société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé", sous la dénomination de UNIVERSAL STRATEGY FUND (la "Société")."

Après approbation de ce qui précède, la résolution suivante a été adoptée:

Résolution unique

L'associé unique de la Société a décidé de changer la dénomination de la Société en "Universal Strategy Fund" et de modifier l'article 1 des statuts de la Société de sorte que cet article aura la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}** . Il existe entre le souscripteur et tous ceux qui en deviendront détenteurs d'actions ci-après émises, une société en la forme d'une société anonyme qualifiée de "société d'investissement à capital variable - fonds d'investissement spécialisé", sous la dénomination de UNIVERSAL STRATEGY FUND (la "Société")."

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare par les présentes qu'à la demande du comparant, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la demande de la même partie comparante, en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite, le mandataire a signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: L. SERVAIS et C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 9 décembre 2009. Relation: LAC/2009/53103. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Carlo WERSANDT.

Référence de publication: 2010004340/83.

(090198350) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Electro-Auto S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2561 Luxembourg, 63, rue de Strasbourg.

R.C.S. Luxembourg B 64.830.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour ELECTRO-AUTO S.A.

FIDUCIAIRE DES P.M.E SA

Signature

Référence de publication: 2010004320/12.

(090197803) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Masay S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 111.119.

DISSOLUTION

L'an deux mil neuf, le neuvième jour de décembre.

Par-devant Maître Paul BETTINGEN, notaire de résidence à Niederanven.

A COMPARU:

LOFTY MANAGEMENT LIMITED, ayant son siège aux Iles Vierges Britanniques, Tortola, Trinity Chambers, P.O. Box 4301, Road Town, numéro d'incorporation 1541029,

ici représentée par Madame Fabienne PERUSINI, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, 19-21, Boulevard du Prince Henri, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle partie comparante, représentée comme dit ci-avant (ci-après "l'Associé Unique"), a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société anonyme "MASAY S.A.", ayant son siège social à L -1724 Luxembourg, 19-21, Boulevard du Prince Henri, RCS Luxembourg B numéro 111.119, a été constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 7 octobre 2005, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 175 du 25 janvier 2006 (la "Société");

- que le capital social souscrit de la Société est fixé à EUR 31.000,- (trente et un mille euros) divisé en 3.100 (trois mille cent) actions d'une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune.

- que l'activité de la Société ayant cessé, l'Associé Unique, étant le seul propriétaire des actions dont s'agit, prononce par la présente la dissolution anticipée de la société avec effet immédiat et sa mise en liquidation et se désigne en qualité de liquidateur de la Société;

- que l'Associé Unique déclare fixer à tout de suite les deuxième et troisième assemblées conformément à l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et les tenir immédiatement l'une après l'autre;

- que l'Associé Unique, agissant en qualité de liquidateur, déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société et requiert au notaire instrumentant d'acter qu'il déclare que tout le passif restant de la Société

sera réglé et que le passif en relation avec la clôture de la liquidation est dûment approvisionné; en outre, il déclare que par rapport à d'éventuels passifs de la Société actuellement inconnus et non payés à l'heure actuelle, il assume irrévocablement l'obligation de payer tout ce passif éventuel; qu'en conséquence tout le passif de la Société est réglé;

- que l'actif restant éventuel est réparti à l'Associé Unique.

Le rapport sur la liquidation, après avoir été signé "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexé au présent acte avec lequel il sera enregistré.

L'Associé Unique nomme en qualité de commissaire à la liquidation MORWELL LIMITED, avec siège social à Tortola, Iles Vierges Britanniques, P.O. Box 3175 Road Town, numéro d'incorporation 350391, et lui confie la mission de faire le rapport sur la gestion.

Après avoir pris connaissance du rapport du commissaire à la liquidation, l'Associé Unique en adopte les conclusions, approuve les comptes de liquidation et le rapport du liquidateur et donne décharge pleine et entière, sans réserve ni restriction à MORWELL LIMITED, prénommée, pour ses travaux de vérification effectués ce jour.

Le rapport du commissaire à la liquidation après avoir été signé "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné est annexé au présent acte pour être enregistré avec lui.

Que l'Associé Unique, constituée en troisième assemblée, prononce la clôture de la liquidation et constate que la société MASAY S.A. a définitivement cessé d'exister.

Que décharge pleine et entière est donnée aux administrateurs, au liquidateur et au commissaire aux comptes en ce qui concerne l'exécution de leur mandat.

Que les livres et documents de la Société seront déposés pendant cinq ans auprès de l'ancien siège social de la Société: L-1724 Luxembourg, 19-21, Boulevard du Prince Henri.

Pour les publications et dépôts à faire, tous pouvoirs sont conférés au porteur d'une expédition des présentes.

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Fabienne Perusini, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 10 décembre 2009. LAC / 2009 / 53328. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 16 décembre 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2010004432/61.

(090197870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

MCI Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, rue de l'Industrie, Coin des Artisans.

R.C.S. Luxembourg B 105.610.

DISSOLUTION

L'an deux mille neuf, le trente novembre.

Par-devant Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette.

A COMPARU:

Monsieur Gerald LEININGER, gérant de sociétés, né à Colomb-Bechar (Algérie) le 7 janvier 1953, demeurant à F-01480 Chaleins, Villette,

Lequel comparant prie le notaire instrumentant de documenter:

- qu'il est le seul propriétaire de toutes les actions de la société anonyme MCI LUX S.A., avec siège social à L-3895 Foetz, rue de l'Industrie, Coin des Artisans,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, section B numéro 105.610,

constituée aux termes d'un acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 11 janvier 2005, publié au Mémorial C numéro 438 du 11 mai 2005,

au capital social de TRENTE ET UN MILLE EUROS (€ 31.000,-), représenté par CENT (100) ACTIONS d'une valeur nominale de TROIS CENT DIX EUROS (€ 310,-) chacune;

- qu'il décide de dissoudre anticipativement la société, dont il connaît la situation financière et les statuts;

- que tout le passif de la société a été réglé, sinon dûment provisionné;

- qu'en sa qualité d'actionnaire unique, il reprend tout l'actif à son compte;

- qu'il reprend à son compte tout passif éventuel, même non encore connu, et qu'il assume pour autant que de besoin, la qualité de liquidateur;

- que la liquidation de la société peut être considérée comme définitivement clôturée;
- que décharge est accordée aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes de la société;
- que les livres et documents de la société se trouvent conservés pendant cinq (5) ans à l'adresse du siège de ladite société.

DONT ACTE, fait et passé à Esch/Alzette, en l'étude, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: Leininger, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 2 décembre 2009. Relation: EAC/2009/14690. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

POUR EXPEDITION CONFORME.

Francis KESSELER.

Référence de publication: 2010004431/38.

(090198817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

CPI Gulbinai (NFR) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 121.737.

—
CLOTURE DE LIQUIDATION

Extrait du procès-verbal de la clôture de liquidation tenue en l'étude de Me Wersandt Carlo le 5 novembre 2009

Il résulte d'un acte reçu par Maître Carlo Wersandt, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 5 novembre 2009, enregistré à Luxembourg A.C., le 11 novembre 2009, Relation: LAC/2009/47302, que:

- l'assemblée a prononcé la clôture de la liquidation et a constaté que la société a définitivement cessé d'exister;
- l'assemblée décide que tous les documents et livres et documents sociaux de la société seront déposés et conservés pendant une période de cinq ans au moins à l'ancien siège de la société.

Pour extrait délivré aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Me Carlo Wersandt.

Référence de publication: 2010003670/16.

(090197583) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

ProLogis UK CCXIV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 109.212.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2009.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gerrit Jan Meerkerk

Gérant

Référence de publication: 2010004401/14.

(090198083) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

ProLogis UK CCXII S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 109.210.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2009.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représenté par Gerrit Jan Meerkerk

Gérant

Référence de publication: 2010004403/14.

(090198046) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Allufin S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 61.770.

—
DISSOLUTION

L'an deux mille neuf, le quatrième jour de décembre.

Par-devant Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme luxembourgeoise en liquidation dénommée "ALLUFIN S.A." ayant son siège social au 19-21, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg sous la section B et le numéro 61.770.

Ladite société a été constituée suivant acte reçu par le notaire Me Jacques Delvaux en date du 14 novembre 1997 publié au mémorial C numéro 119 du 25 février 1998 page 5677 et les statuts ont été modifiés pour la dernière fois par acte de ce même notaire en date du 25 janvier 2005, publié au mémorial C n° 558 du 5 juin 2005, page 26775.

La société a été mise en liquidation par acte du notaire Me Paul Bettingen, précité en date du 15 octobre 2008 publié au mémorial C n° 91 du 15 janvier 2009.

La société a un capital social actuel de EUR 35.790,43, représenté par 700 actions d'une valeur nominale de EUR 51,12919 chacune.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Monsieur Giorgio BIANCHI, employé privé, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri,

qui désigne comme secrétaire Mademoiselle Céline GRENEN, employée privée, demeurant professionnellement à L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Fabienne PERUSINI, employée privée, demeurant professionnellement au 19-21, Boulevard du Prince Henri, L-1724 Luxembourg.

Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés, ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires présents et les mandataires des actionnaires représentés, a été contrôlée et signée par les membres du bureau.

Resteront annexées aux présentes les éventuelles procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées „ne varietur" par les comparants.

Ensuite Monsieur le Président déclare et prie le notaire d'acter:

I. Que les 700 actions représentatives de l'intégralité du capital social sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II. Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Présentation et approbation du rapport du commissaire à la liquidation;
2. Décharge donnée aux administrateurs et commissaires aux comptes en fonction lors de la mise en liquidation;
3. Décharge donnée au liquidateur et au commissaire à la liquidation par leur mandat respectif;
4. Clôture finale de la liquidation;
5. Manière dont les actifs seront mis à la disposition des actionnaires;
6. Désignation de l'endroit où les livres et les documents sociaux seront déposés et conservés pendant 5 ans.

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé du président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

La société BIND CO. LIMITED, ayant son siège social à Tortola, Road Town P.O. Box 3175 Iles Vierges Britanniques, IBC 318226 a fait son rapport en qualité de commissaire à la liquidation, lequel est approuvé par l'assemblée générale extraordinaire.

Ce rapport, après avoir été signé "ne varietur" par les membres du bureau et le notaire soussigné, restera annexé au présent procès-verbal.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant aux administrateurs en fonction et au commissaire en fonction au moment de la mise en liquidation, et décharge est donnée aux membres du bureau.

Troisième résolution

L'assemblée décide de donner décharge de toute responsabilité présente et future tant au liquidateur qu'au commissaire à la liquidation pour l'exercice de leurs mandats respectifs.

Quatrième résolution

L'assemblée prononce la clôture de la liquidation de la société ALLUFIN S.A., et constate que ladite société a définitivement cessé d'exister.

Cinquième résolution

L'assemblée donne pouvoir à MORWELL LIMITED avec siège social à Tortola, Road Town P.O. Box 3175 Iles Vierges Britanniques, afin d'effectuer les paiements selon le rapport du commissaire vrsificateur, notamment remboursement des soldes restant aux actionnaires.

Sixième résolution

L'assemblée décide que les livres et documents de la société resteront déposés pendant 5 années au 19-21, boulevard du Prince Henri à L-1724 Luxembourg.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

Frais

Le montant des frais coûts, honoraires, et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société aux résolutions prises à la présente assemblée, est estimé à approximativement mille cent euros (EUR 1.100,-).

DONT ACTE, fait et passé à Senningerberg.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, comparants ont signés avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: Giorgio Bianchi, Céline Grenen, Fabienne Perusini, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 8 décembre 2009. LAC / 2009 / 52905. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 16 décembre 2009.

Paul BETTINGEN.

Référence de publication: 2010004435/80.

(090197836) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Novaba S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 92.926.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature

Un Mandataire

Référence de publication: 2010004016/11.

(090198723) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Feel Green S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7416 Brouch, 16, rue du Village.

R.C.S. Luxembourg B 104.436.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Schmit Philippe / Goebels Alain
Les gérants

Référence de publication: 2010004017/11.

(090198784) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Oekobati S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9952 Drinklange, Maison 17.

R.C.S. Luxembourg B 93.781.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège de la société extraordinairement en date du 21 décembre 2009 à 16.00 heures

L'assemblée renouvelle pour une période d'un an les mandats de l'administrateur délégué et des administrateurs suivants:

Monsieur Philippe TOUSSAINT, Administrateur délégué et Administrateur, né à Malmedy (B) le 7 novembre 1957 et demeurant à B-4970 Stavelot, rue Mathieu Nisen 347;

Monsieur Gérard BOCHER, Administrateur, né à Nantes (F) le 24/12/1952 et demeurant à B-4840 Welkenraedt 4, rue du Bicentenaire;

Les mandats attribués aux administrateurs suivants sont venus à échéance lors de cette assemblée générale et ne sont pas renouvelés:

Monsieur Dominique SEPULT, né à Liège (B) le 15/5/1960 et demeurant à B-4190 Werbomont, 1, Route de Huy;

Monsieur André DIFFELS, né à Bévercé Malmedy (B) le 25/05/1959 et demeurant à B-4960 Malmedy, 12, rue du Champ de Tir.

Ils sont remplacés par Monsieur Samuel THOMAS, administrateur, né le 6 octobre 1970 à Malmedy et demeurant à B-4970 Stavelot, 348A, rue Mathieu Nisen.

Son mandat se terminera également à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2010.

Le mandat du commissaire aux comptes attribué à la "SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A." est remplacé par la société "EWA REVISION S.A.", avec siège à L-9053 Ettelbruck, 45, avenue J.F. Kennedy et inscrite auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 38 937.

Ce mandat se terminera également à l'issue de l'assemblée générale à tenir en 2010.

L'assemblée générale décide à l'unanimité de transférer le siège social de la société de L-9906 Troisvierges, 6, rue Staedtgen à L-9952 Drinklange, Maison 17.

Drinklange, le 21 décembre 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Un administrateur

Référence de publication: 2010003677/32.

(090197293) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Dimmer S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7625 Larochette, 2, rue Scheerbach.

R.C.S. Luxembourg B 7.594.

—
Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010003719/10.

(090197141) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

PSF Mechanik GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9753 Heinerscheid, 10, Kierchestroos.

R.C.S. Luxembourg B 102.961.

—
Statuts déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 17 décembre 2009.

Fernand UNSEN

Notaire

Référence de publication: 2010003721/12.

(090196845) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Les Rossignols S.A. 1850, Société Anonyme.

Siège social: L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

R.C.S. Luxembourg B 54.830.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue extraordinairement en date du 15 décembre 2009

1. M. Benoît NASR a démissionné de ses mandats d'administrateur et de président du conseil d'administration.
2. M. David CATALA a démissionné de son mandat d'administrateur.
3. M. Cédric BRADFER a démissionné de son mandat d'administrateur.
4. Monsieur Jean FELL, administrateur de sociétés, né à Echternach (Grand-Duché de Luxembourg), le 9 avril 1956, demeurant professionnellement à L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich, a été nommé administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.
5. Monsieur Gérard MATHEIS, administrateur de sociétés, né à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), le 4 décembre 1962, demeurant professionnellement à L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich, a été nommé administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.
6. Madame Christine SCHWEITZER, administrateur de sociétés, née à Thionville (France), le 20 juin 1971, demeurant professionnellement à L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich, a été nommée administrateur jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.
7. La société à responsabilité limitée COMCOLUX S.à r.l. a démissionné de son mandat de commissaire aux comptes.
8. La société à responsabilité limitée Kohnen & Associés S.à r.l., R.C.S. Luxembourg B 114.190, avec siège social à L-1930 Luxembourg, 62, avenue de la Liberté, a été nommée commissaire aux comptes jusqu'à l'issue de l'assemblée générale statutaire de 2014.
9. Le siège social a été transféré de L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte, à L-1420 Luxembourg, 5, avenue Gaston Diderich.

Luxembourg, le 18 décembre 2009.

Pour extrait sincère et conforme

Pour LES ROSSIGNOLS S.A. 1850

Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2010003660/32.

(090197123) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Synthèses Appliquées S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8210 Mamer, 96, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 54.316.

—
Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mamer, le 01/12/2009.

Signature.

Référence de publication: 2010003713/10.

(090197296) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

**UBS IB Co-Investment 2001 Holding S.A.H., Société Anonyme Holding,
(anc. UBS Warburg Co-Investment 2001 Holding S.A.H.).**

Siège social: L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 82.100.

—
In the year two thousand nine, on the twenty-sixth day of October.

Before us, Maître Henri Hellinckx, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

Mrs. Solange Wolter, having her professional residence in Luxembourg, acting as the proxyholder of the board of directors of UBS IB CO-INVESTMENT 2001 HOLDING S.A.H.

An excerpt of the resolutions of the board of directors of the Company granting such power of attorney, initialled *in varietur* by the appearer and the notary, will remain annexed to present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The appearer has required the undersigned notary to state his declaration as follows:

The company UBS IB CO-INVESTMENT 2001 HOLDING S.A.H., (the "Company") having its registered office in L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl, R.C.S. Luxembourg B 82.100, has been incorporated pursuant to a notarial deed, on May 17th, 2001 published in the *Mémorial C*, *Recueil des Sociétés et Associations* (the "*Mémorial C*"), number 1094 of the 1st December 2001.

Its articles of incorporation were modified, on

- 12 July 2001 pursuant to a notarial deed of Maître Joseph Elvinger, published in the *Mémorial C*, number 193 of 5 February 2002;
- 12 March 2002 pursuant to a notarial deed of Maître Joseph Elvinger, published in the *Mémorial C*, number 965 of 25 June 2002,
- 4 November 2002 pursuant to a notarial deed of Maître Joseph Elvinger, published in the *Mémorial C*, number 303 of 20 March 2003.
- 12 November 2002 pursuant to a notarial deed of Maître Joseph Elvinger, published in the *Mémorial C*, number 23 of 10 January 2003,
- 6 May 2003 pursuant to a notarial deed of Maître Joseph Elvinger, published in the *Mémorial C*, number 598 of 2 June 2003,
- 23 May 2003 pursuant to a notarial deed of Maître Joseph Elvinger, published in the *Mémorial C* number 694 of 2 July 2003,
- 26 November 2003 pursuant to a notarial deed of Maître Joseph Elvinger, published in the *Mémorial C* number 411 of 17 April 2004.
- 15 January 2004, pursuant to a notarial deed of Maître Joseph Elvinger, published in the *Mémorial C* number 386 of 9 April 2004,
- 15 October 2004 pursuant to a notarial deed of Maître Joseph Elvinger, published in the *Mémorial C* number 296 of 4 April 2005,
- 4 November 2004 pursuant to a notarial deed of Maître Joseph Elvinger, published in the *Mémorial C* number 428 of 10 May 2005,
- 4 December 2006 pursuant to a notarial deed of Maître Henri Hellinckx published in the *Mémorial C* number 1393, of 7 July 2007,
- 18 December 2006 pursuant to a notarial deed of Maître Henri Hellinckx published in the *Mémorial C* number 1396 of 9 July 2007,
- 13 March 2007 pursuant to a notarial deed of Maître Henri Hellinckx published in the *Mémorial C* number 1393 of 7 July 2007,
- 2 October 2007 pursuant to a notarial deed of Maître Henri Hellinckx published in the *Mémorial C* number 2564 of 10 November 2007,
- 27 December 2007 pursuant to a notarial deed of Maître Henri Hellinckx published in the *Mémorial C* number 563 of 6 March 2008; and
- 26 October 2009 pursuant to a notarial deed of Maître Henri Hellinckx not yet published in the *Mémorial C*.

The corporate capital of the Company is fixed at USD 233,029.039 (two hundred and thirty-three thousand twenty-nine American Dollars point zero thirty-nine) divided into

- 84,122.716 (eighty-four thousand one hundred and twenty-two point seven hundred and sixteen) Ordinary Shares;
- 4,198.682 (four thousand one hundred and ninety-eight point six hundred and eighty-two) Deferred "A" Shares; and
- 4,890.217 (four thousand and eight hundred and ninety point two hundred and seventeen) Deferred "B" Shares with no nominal value.

Pursuant to article 6.1 of the Articles of Incorporation, the capital may be increased up to USD 100,000,000 (one hundred million American Dollars), divided into:

- 10,000,000 (ten million) Ordinary Shares with no nominal value;
- 10,000,000 (ten million) Deferred "A" Shares with no nominal value;
- 10,000,000 (ten million) Deferred "B" Shares with no nominal value;
- 10,000,000 (ten million) Redeemable Preference Shares with no nominal value.

The board of directors is authorised to increase from time to time the subscribed capital within the limits of the authorised capital at the terms and conditions, which shall be determined by the board of directors, and is, in particular,

authorised to proceed to the issue of new shares without reserving to the existing shareholders a preferential right to subscribe.

By a resolution dated 29 January 2009, the board of directors of the Company has decided to increase the subscribed capital of the Company by USD 2,937.330 (two thousand nine hundred and thirty-seven American Dollars point three hundred and thirty) in order to raise it from its current amount of USD 233,029.039 (two hundred and thirty-three thousand twenty-nine American Dollars point zero thirty-nine) to USD 235,966.369 (two hundred and thirty-five thousand nine hundred and sixty-six American Dollars point three hundred and sixty-nine) by issuing 1,052.701 (one thousand fifty-two point seven hundred and one) new Ordinary Shares without nominal value, 65.626 (sixty-five point six hundred and twenty-six) Deferred "A" Shares without nominal value and 56.604 (fifty-six point six hundred and four) Deferred "B" Shares without nominal value. In addition to the payment of the new shares the subscribers have paid a share premium of USD 68,154.180 (sixty-eight thousand one hundred and fifty-four American Dollars point one hundred and eighty).

The 1,052.701 (one thousand fifty-two point seven hundred and one) new Ordinary Shares have been fully subscribed by twenty-four subscribers, the 65.626 (sixty-five point six hundred and twenty-six) Deferred "A" Shares and the 56.604 (fifty-six point six hundred and four) Deferred "B" Shares have been fully subscribed by UBS IB Co-Investment 2001 GP Limited (formerly UBS Warburg Co-Investment 2001 GP Limited) and entirely paid up in cash (as well as the share premiums), so that the amount of USD 71,091.510 (seventy-one thousand ninety-one American Dollars point five hundred and ten) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

The justifying documents of the subscriptions have been produced to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

As a consequence of the increase of capital, the subscribed corporate capital amounts to USD 235,966.369 (two hundred and thirty-five thousand nine hundred and sixty-six American Dollars point three hundred and sixty-nine) and is divided into 85,175.417 (eighty-five thousand one hundred and seventy-five point four hundred and seventeen) Ordinary Shares with no nominal value, 4,264.308 (four thousand two hundred and sixty-four point three hundred and eight) Deferred "A" Shares with no nominal value and 4,946.821 (four thousand nine hundred and forty-six point eight hundred and twenty-one) Deferred "B" Shares with no nominal value.

Therefore, article 6.2 of the Articles of Incorporation is amended and now reads as follows:

" **6.2.** The Company has a subscribed share capital of USD 235,966.369 (two hundred and thirty-five thousand nine hundred and sixty-six American Dollars point three hundred and sixty-nine) and is divided into

- 85,175.417 (eighty-five thousand one hundred and seventy-five point four hundred and seventeen) Ordinary Shares
- 4,264.308 (four thousand two hundred and sixty-four point three hundred and eight) Deferred "A" Shares and
- 4,946.821 (four thousand nine hundred and forty-six point eight hundred and twenty-one) Deferred "B" Shares with no nominal value."

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever, are estimated at EUR 1,500.-.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, at the date named at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that upon request of the appearing persons the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

After reading and interpretation to the appearer, the said appearer signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le vingt-six octobre,

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

Madame Solange Wolter, ayant sa résidence professionnelle à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire spécial au nom et pour le compte du conseil d'administration de la société UBS IB CO-INVESTMENT 2001 HOLDING S.A.H.

Un extrait des résolutions du conseil d'administration de la Société donnant un tel mandat, après avoir été paraphé ne varietur par le comparant et le notaire, restera annexé aux présentes pour être soumis avec elles à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant a requis le notaire instrumentant de documenter ses déclarations comme suit:

La société UBS IB CO-INVESTMENT 2001 HOLDING S.A.H., (la "Société") ayant son siège social à L-2146 Luxembourg, 74, rue de Merl, R.C.S. Luxembourg B.82.100, constituée par acte du 17 mai 2001 publié dans le Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial C"), Numéro 1094 du 1^{er} décembre 2001.

Ses statuts ont été modifiés, le:

- 12 juillet 2001 conformément à l'acte notarié de Maître Joseph Elvinger publié au Mémorial C, Numéro 193 en date du 5 février 2002
- 12 mars 2002 conformément à l'acte notarié de Maître Joseph Elvinger publié au Mémorial C, Numéro 965 en date du 25 juin 2002,
- 4 Novembre 2002 conformément à l'acte notarié de Maître Joseph Elvinger publié au Mémorial C, Numéro 303 en date du 20 mars 2003.
- 12 Novembre 2002 conformément à l'acte notarié de Maître Joseph Elvinger publié au Mémorial C, Numéro 23 en date du 10 janvier 2003,
- 6 mai 2003 conformément à l'acte notarié de Maître Joseph Elvinger publié au Mémorial C, Numéro 598 en date du 2 juin 2003,
- 23 mai 2003 conformément à l'acte notarié de Maître Joseph Elvinger publié au Mémorial C, Numéro 694 en date du 2 juillet 2003,
- 26 novembre 2003 conformément à un acte notarié de Maître Joseph Elvinger publié au Mémorial C, Numéro 411 en date du 17 avril 2004,
- 15 janvier 2004 conformément à un acte notarié de Maître Joseph Elvinger publié au Mémorial C, Numéro 386 en date du 9 avril 2004,
- 15 octobre 2004 conformément à un acte notarié de Maître Joseph Elvinger publié au Mémorial C, Numéro 296 en date du 4 avril 2005,
- 4 novembre 2004 conformément à un acte notarié de Maître Joseph Elvinger publié au Mémorial C, Numéro 428 en date du 10 mai 2005,
- 4 décembre 2006 conformément à un acte notarié de Maître Henri Hellinckx, publié au Mémorial C, Numéro 1393 en date du 7 juillet 2007,
- 18 décembre 2006 conformément à un acte notarié de Maître Henri Hellinckx, publié au Mémorial C, Numéro 1396 en date du 9 juillet 2007,
- 13 mars 2007 conformément à un acte notarié de Maître Henri Hellinckx, publié au Mémorial C, Numéro 1393 en date du 7 juillet 2007,
- 2 octobre 2007 conformément à un acte notarié de Maître Henri Hellinckx, publié au Mémorial C, Numéro 2564 en date du 10 novembre 2007
- 27 décembre 2007 conformément à un acte notarié de Maître Henri Hellinckx, publié au Mémorial C, Numéro 563 en date du 6 mars 2008; et
- 26 octobre 2009 conformément à un acte notarié de Maître Henri Hellinckx, non encore publié au Mémorial C.

Le capital social de la Société est actuellement fixé à USD 233.029,039 (deux cent trente-trois mille vingt-neuf Dollars américains virgule zéro trente-neuf), divisé en:

- 84.122,716 (quatre-vingt quatre mille cent vingt-deux virgule sept cent seize) Actions Ordinaires sans valeur nominale;
- 4.198,682 (quatre mille cent quatre-vingt-dix-huit virgule six cent quatre-vingt-deux) Actions "A" Différées sans valeur nominale; et
- 4.890,217 (quatre mille huit cent quatre-vingt-dix virgule deux cent dix-sept) Actions "B" Différées sans valeur nominale.

Conformément à l'article 6 des statuts, le capital autorisé est fixé à USD 100.000.000 (cent millions de Dollars américains), représenté par:

- 10.000.000 (dix millions) d'Actions Ordinaires sans valeur nominale;
- 10.000.000 (dix millions) d'Actions "A" Différées sans valeur nominale;
- 10.000.000 (dix millions) d'Actions "B" Différées sans valeur nominale;
- 10.000.000 (dix millions) d'Actions Privilégiées Remboursables sans valeur nominale.

Le conseil d'administration est autorisé à augmenter de temps à autre le capital souscrit dans les limites du capital autorisé aux conditions et modalités qu'il fixera, et spécialement à procéder à des émissions d'actions nouvelles sans réserver aux actionnaires existants un droit préférentiel de souscription.

Par résolution du 29 janvier 2009, le conseil d'administration de la Société a décidé d'augmenter le capital social à concurrence de USD 2.937,330 (deux mille neuf cent trente-sept Dollars américains virgule trois cent trente) pour le porter de son montant actuel de USD 233.029,039 (deux cent trente-trois mille vingt-neuf Dollars américains virgule zéro trente-neuf) à USD 235.966,369 (deux cent trente-cinq mille neuf cent soixante-six Dollars américains virgule trois cent soixante-neuf) par l'émission de 1.052,701 (mille cinquante-deux virgule sept cent une) nouvelles Actions Ordinaires sans valeur nominale, 65,626 (soixante-cinq virgule six cent vingt-six) Actions "A" Différées sans valeur nominale et 56,604 (cinquante-six virgule six cent quatre) Actions "B" Différées sans valeur nominale. En sus du paiement des nouvelles actions, les souscripteurs ont payé une prime d'émission d'un montant total de USD 68.154,180 (soixante-huit mille cent cinquante-quatre Dollars Américains virgule cent quatre-vingt).

Les 1.052,701 (mille cinquante-deux virgule sept cent une) nouvelles Actions Ordinaires ont été entièrement souscrites par vingt-quatre souscripteurs, les 65,626 (soixante-cinq virgule six cent vingt-six) nouvelles Actions "A" Différées et les 56,604 (cinquante-six virgule six cent quatre) nouvelles Actions "B" Différées ont été entièrement souscrites par UBS IB Co-Investment 2001 GP Limited (anciennement UBS Warburg Co-Investment 2001 GP Limited) et entièrement libérées par des versements en espèces (ainsi que les primes d'émission) de sorte que la somme de USD 71.091,510 (soixante et onze mille quatre-vingt-onze dollars américains virgule cinq cent dix) se trouve à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en est justifié au notaire soussigné qui le constate expressément.

Les documents justificatifs de la souscription ont été présentés au notaire soussigné, qui en prend acte expressément.

A la suite de l'augmentation du capital, le capital social souscrit est de USD 235.966,369 (deux cent trente-cinq mille neuf cent soixante-six Dollars américains virgule trois cent soixante-neuf) divisé en 85.175,417 (quatre-vingt cinq mille cent soixante-quinze virgule quatre cent dix-sept) Actions Ordinaires sans valeur nominale, 4.264,308 (quatre mille deux cent soixante-quatre virgule trois cent huit) Actions "A" Différées sans valeur nominale et 4.946,821 (quatre mille neuf cent quarante-six virgule huit cent vingt et une) Actions "B" Différées sans valeur nominale.

Par conséquent, l'article 6.2 des statuts est modifié comme suit:

" **Art. 6. 2.** La Société possède un capital social souscrit de USD 235.966,369 (deux cent trente-cinq mille neuf cent soixante-six Dollars américains virgule trois cent soixante-neuf), divisé en

- 85.175,417 (quatre-vingt cinq mille cent soixante-quinze virgule quatre cent dix-sept) Actions Ordinaires
- 4.264,308 (quatre mille deux cent soixante-quatre virgule trois cent huit) Actions "A" Différées" et
- 4.946,821 (quatre mille neuf cent quarante-six virgule huit cent vingt et une) Actions "B" Différées sans valeur nominale."

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, est évalué à la somme de EUR 1.500,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, reconnaît par les présentes qu'à la requête du comparant, le présent procès-verbal est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française; à la requête du même comparant et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, la version anglaise fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, celui-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: S. WOLTER et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 5 novembre 2009. Relation: LAC/2009/46639. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 20 novembre 2009.

H. HELLINCKX.

Référence de publication: 2010004367/211.

(090198696) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Safrica S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.

R.C.S. Luxembourg B 24.830.

DISSOLUTION

L'an deux mille neuf, le vingt-trois novembre.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

A comparu:

Monsieur Giovanni Vittore, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle au 4, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg

"le mandataire"

agissant en sa qualité de mandataire spécial de la société GORTIS COMMERCIAL S.A., ayant son siège social à Panama, Republica de Panama, Segundo Piso, Calle 54 Este, Apartado Postal 0832-0886 W.T.C.

"le Mandant"

en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée le 19 novembre 2009, laquelle, après avoir été signée ne varietur par le Mandataire comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel comparant, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire instrumentant de documenter ainsi qu'il suit ses déclarations et constatations:

1) La société SAFRICA S.A. ayant son siège social à L-1449 Luxembourg, 4, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 24830, a été constituée le 11 septembre 1986 par acte de Maître André Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, acte publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations, n° 332 du 29 novembre 1986;

2) Le capital social de la société s'élève à USD 1.508.000,- (un million cinq cent huit mille US Dollars), représenté par 1.508 (mille cinq cent huit) actions d'une valeur nominale de USD 1.000,- (mille US Dollars) chacune, intégralement libérées;

3) Le Mandant déclare avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la société SAFRICA S.A.;

4) Le Mandant s'est rendu propriétaire de la totalité des actions de la société SAFRICA S.A.;

5) Le Mandant, en sa qualité d'actionnaire unique, déclare expressément procéder à la dissolution de la société SAFRICA S.A.;

6) Le Mandant approuve le Bilan et le compte de Profits et Pertes ainsi que l'annexe de la société dissoute, pour la période du 1^{er} janvier 2009 à ce jour;

7) Le Mandant, en sa qualité de liquidateur, déclare que l'activité de la société SAFRICA S.A. a cessé, que le passif connu de ladite société a été payé ou provisionné, et qu'il est investi de tout l'actif, tout en prenant à sa charge les éventuels passifs et engagements financiers, même inconnus à ce jour, de la société dissoute dont il répondra personnellement, clôturant ainsi la liquidation.

8) Le Mandant accorde décharge pleine et entière aux administrateurs et commissaire de la société dissoute pour l'exécution de leur mandat jusqu'à ce jour;

9) Les livres et documents de la société SAFRICA S.A. seront conservés pendant une période de 5 ans à Luxembourg, à l'ancien siège social de la société dissoute.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jours, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture, le mandataire pré-mentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: G. VITTORE, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C. le 25 novembre 2009. Relation: LAC/2009/50022. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE conforme à l'original.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2009.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2010004454/49.

(090198186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Joint Transaction S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

R.C.S. Luxembourg B 99.943.

Les comptes annuels au 31 décembre 2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010004004/10.

(090198605) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Anglo Coal International, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 26.733.200,00.

Siège social: L-1255 Luxembourg, 48, rue de Bragançe.

R.C.S. Luxembourg B 70.044.

In the year two thousand and nine, on the eleventh of December.

Before Us, Maître Martine SCHAEFFER, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

ANGLO AMERICAN LUXEMBOURG, a Luxembourg private limited liability company, formed and existing under the laws of Luxembourg, having its registered office at 48, rue de Bragançe, L-1255 Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 69788, here represented by Mrs. Chantal SALES, employee, residing professionally in Luxembourg, by virtue of a power of attorney given under private seal in Luxembourg on December 11, 2009.

The proxy, after having been signed "ne varietur" by the proxyholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, through his proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company existing in Luxembourg under the name of "Anglo Coal International S.à r.l.", having its registered office in Luxembourg, incorporated by a deed of notary Andre-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, residing in Luxembourg, dated May 21st, 1999, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 604 of August 10th, 1999. The Articles of Incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, dated February 12th, 2009, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N°556 of March 13, 2009.

II. The Company's share capital is fixed at fifty million United States Dollars (USD 50.000.000.-) represented by one million (1,000,000) repurchasable shares of a par value of fifty United States Dollars (USD 50.-) each.

III. The agenda of the meeting is the following:

1. Decrease of the corporate share capital by an amount of twenty-three million two hundred and sixty-six thousand eight hundred US dollars (USD 23,266,800.-) in order to reduce the share capital to an amount of twenty-six million seven hundred and thirty-three thousand two hundred US dollars (USD 26,733,200.-), through the cancellation of four hundred and sixty-five thousand three hundred and thirty-six (465,336) ordinary shares, whereby the par value of fifty US dollars (USD 50) per share remains unchanged;

2. Amendment of Article 3 of the Company's articles of association in order to reflect the foregoing resolution;

3. Reduction of the share premium by an amount of thirty-five million two hundred and thirty-three thousand two hundred US dollars (USD 35,233,200.-).

4. Transfer of the amount of two million three hundred and twenty-six thousand six hundred and eighty US dollars (USD 2,326,680.-) from its Legal Reserve to another Distributable Reserve.

5. Miscellaneous.

III. The sole shareholder takes the following resolutions:

First resolution

The sole shareholder resolves to reduce, in respect of the dispositions of article 69(2) of the law of 1915 concerning commercial companies, the share capital of the Company by Decrease of the corporate share capital by an amount of twenty-three million two hundred and sixty-six thousand eight hundred US dollars (USD 23,266,800.-) in order to reduce the share capital to an amount of twenty-six million seven hundred and thirty-three thousand two hundred US dollars (USD 26,733,200.-), through the cancellation of four hundred and sixty-five thousand three hundred and thirty-six (465,336) ordinary shares, whereby the par value of fifty US dollars (USD 50) per share remains unchanged.

Second resolution

The four hundred and sixty-five thousand three hundred and thirty-six (465,336) ordinary shares to be cancelled are currently held by the Sole Shareholder, who receives a repayment totalling twenty-three million two hundred and sixty-six thousand eight hundred US dollars (USD 23,266,800.-).

Third resolution

The sole shareholder resolves to reduce the share premium by an amount of thirty-five million two hundred and thirty-three thousand two hundred US dollars (USD 35,233,200.-).

Fourth resolution

As a consequence of the above resolution, the shareholders resolve to amend article 6, first paragraph of the articles of association of the Company, so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 6. Capital.** The Company's issued capital is set at twenty-six million seven hundred and thirty-three thousand two hundred US dollars (USD 26,733,200.-), represented by five hundred and thirty-four thousand six hundred and sixty-four (534,664) repurchasable shares of fifty US dollars (USD 50.-) each."

The rest of the article remains unchanged.

Fifth resolution

The sole shareholder decides to transfer an amount of two million three hundred and twenty-six thousand six hundred and eighty US dollars (USD 2,326,680.-) from its Legal Reserve to another Distributable Reserve.

Statement - Costs

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be incurred or charged to the Company as a result of the present deed, is approximately evaluated at three thousand three hundred euro (EUR 3.300.-).

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing persons and in case of divergences between English and the French versions, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.
The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède

L'an deux mille neuf, le onze décembre.

Par-devant Nous, Maître Martine SCHAEFFER, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

ANGLO AMERICAN Luxembourg, une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social à 48, rue de Bragance, L-1255 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 69788, ici représentée par Madame Chantal SALES, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé à Luxembourg le 11 décembre 2009.

Laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est l'Associée Unique de la société à responsabilité limitée établie au Luxembourg sous la dénomination de "Anglo Coal International", avec siège social à Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire André-Jean-Joseph SCHWACHTGEN, de résidence à Luxembourg, en date du 21 mai 1999, publiée au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N°604 du 10 août 1999. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire instrumentaire en date du 12 février 2009, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, N° 556 du 13 mars 2009.;

II. Le capital social de la Société est fixé à cinquante millions de Dollars des Etats-Unis (USD 50,000,000.-) représenté par un million (1.000.0000) de parts sociales de cinquante Dollars des Etats-Unis (USD 50.-) chacune.

III. L'ordre du jour suivant de l'assemblée est le suivant:

1. Réduction du capital social de la Société d'un montant de vingt-trois millions deux cent soixante-six mille huit cents US dollars (USD 23.266.800.-) afin de réduire le capital à un montant de vingt-six millions sept cent trente-trois mille deux cents US dollars (USD 26.733.200.-) par l'annulation de quatre cent soixante-cinq mille trois cent trente-six (465.336) Actions, tandis que la valeur nominale de cinquante US dollars (USD 50.-) par actions reste inchangé;

2. Modification de l'article 3 des statuts de la Société pour refléter les résolutions précédentes;

3. Réduction de la prime d'émission d'un montant de trente-cinq millions deux cent trente-trois mille deux cents US dollars (USD 35.233,200.-).

4. Transfert d'un montant de deux millions trois cent vingt-six mille huit cents US dollars (USD 2.326.680,-) de la Réserve Légale à un autre compte de Réserve Distribuable.

5. Divers.

IV. L'Associée Unique décide de prendre les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associée unique décide de réduire, dans le respect des dispositions de l'article 69(2) de la loi de 1915 concernant les sociétés commerciales, le capital social de la Société d'un montant de vingt-trois millions deux cent soixante-six mille huit cents US dollars (USD 23.266.800.-) afin de réduire le capital à un montant de vingt-six millions sept cent trente-trois mille deux cents US dollars (USD 26.733.200.-) par l'annulation de quatre cent soixante-cinq mille trois cent trente-six (465.336) Parts Sociales, tandis que la valeur nominale de cinquante US dollars (USD 50.-) par actions reste inchangé.

Deuxième résolution

Les quatre cent soixante-cinq mille trois cent trente-six (465.336) Actions à supprimer sont actuellement détenues par l'Associée Unique, qui reçoit un remboursement totalisant vingt-trois millions deux cent soixante-six mille huit cents US dollars (USD 23.266.800.-).

Troisième résolution

Le seul associé décide de réduire la prime d'émission d'un montant de trente-cinq millions deux cent trente-trois mille deux cents US dollars (USD 35.233,200.-).

Quatrième résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'actionnaire unique décide de modifier l'article 6, alinéa premier, des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 6. Capital.** La Société a un capital émis de vingt-six millions sept cent trente-trois mille deux cents US dollars (USD 26.733.200.-), représenté par cinq cent trente-quatre mille six cent soixante-quatre (534.664) parts sociales rachetables de cinquante US dollars (USD 50.-) chacune."

Le reste de l'article reste inchangé.

Cinquième résolution

L'actionnaire unique décide de transférer un montant de deux millions trois cent vingt-six mille huit cents US dollars (USD 2.326.680,-) de la Réserve Légale à un autre compte de Reserve Distribuable.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution à environ trois mille trois cents euros (EUR 3.300.-).

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, il a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: C. Sales et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 16 décembre 2009. LAC/2009/54692. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Martine SCHAEFFER.

Référence de publication: 2010004376/143.

(090198225) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

ProLogis UK CCXV S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 18, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 109.220.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 octobre 2009.

ProLogis Directorship Sàrl

Gérant

Représentée par Gerrit Jan Meerkerk

Gérant

Référence de publication: 2010004382/14.

(090198136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

PCF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9990 Weiswampach, 19, Duarrefstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 125.451.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Weiswampach, le 30/11/2009.

Signatures.

Référence de publication: 2010003712/10.

(090197299) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Indi Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1450 Luxembourg, 7, Côte d'Eich.

R.C.S. Luxembourg B 114.728.

Les comptes annuels au 31/12/2008 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 01/12/2009.

Signature.

Référence de publication: 2010003714/10.

(090197286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Vantage Advisors (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 34.080.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand and nine, on December eighth.

Before Maître Pierre PROBST, notary residing in Ettelbruck.

There appeared:

The private limited company "Van Vemde Portfolio Management Ltd ("VVPM")", having its registered office in CH-8001 Zürich, Weinplatz, 3, registered in the Handelsregisteramt Kanton Zürich in Zürich number CH-020.3.927.603-7 (the "sole shareholder")

here represented by Mr. Joachim KUSKE, residing professionally in L-1930 Luxembourg, 26, Avenue de la Liberté, (the "Proxy")

by virtue of a proxy under private seal given on November 24th,

which proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will be registered with the original deed.

The sole shareholder, represented as foresaid, declared and requested the notary to act the following:

I. The company VANTAGE ADVISORS (LUXEMBOURG) S.A. having its registered office at L-1930 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté, incorporated following a deed of notary Jacques DELVAUX, then residing in Esch-sur-Alzette, on may 23rd 1990, published in Memorial, Recueil des Sociétés et Associations C, n° 450 from December 4th 1990, and the articles of association of which have been amended for the last time pursuant to a deed of notary Emile SCHLESSER, residing in Luxembourg on January 10th 2006, published in Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, n° 759 from April, 14th 2006;

registered in the Trade and Company Register of Luxembourg section B number 34.080;

II. The sole shareholder declares

- that he has full knowledge of the articles of incorporation and the financial standing of the Company;
- that he has acquired all shares of the Company referred to above and, as the sole shareholder, makes an explicit declaration to proceed with the dissolution of the Company;
- that all the liabilities of the Company have been paid and that he has received or will receive all assets of the Company and acknowledges that the Principal will be liable for all outstanding liabilities (if any) of the Company after its dissolution;
- that he gives discharge to all directors and to the auditor of the Company in respect of their mandate up to this date;
- the shareholder's register and all the shares of the Company shall be cancelled; and
- the corporate books and accounts of the Company will be kept for a period of five years at L-1930 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on the request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version shall prevail.

After the document had been read, the aforementioned Proxy signed the present original deed together with the undersigned notary.

Suit la traduction du texte qui précède:

L'an deux mille neuf, le huit décembre.

Par-devant Maître Pierre PROBST, notaire de résidence à Ettelbruck.

A comparu:

La société Van Vemde Portfolio Management Ltd ("VVPM"), having its registered office in Weinplatz 3 à CH-8001 ZÜRICH, inscrite au Handelsregisteramt Kanton Zürich in Zürich sous le numéro CH-020.3.927.603-7,

("l'actionnaire unique"),

ici représenté par Monsieur Joachim KUSKE, demeurant professionnellement à L-1930 Luxembourg, 26, Avenue de la Liberté.

en vertu d'une procuration donnée sous seing privé en date du 24 novembre 2009 à Zurich, laquelle procuration après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui

L'actionnaire unique, représenté comme ci-avant, a déclaré et a requis le notaire d'acter ce qui suit:

I. la société anonyme VANTAGE ADVISORS (LUXEMBOURG) S.A. avec siège social à L-1930 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté, constituée suivant acte reçu par le notaire Jacques DELVAUX, alors de résidence à Esch-sur-Alzette, en date du 23 mai 1990, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 450 du 4 décembre 1990, modifiée en dernier lieu suivant un acte reçu par Me Emile SCHLESSER, notaire de résidence à Luxembourg en date du 10 janvier 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 759 du 14 avril 2006,

inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg sous la section B et le numéro 34.080

II. L'actionnaire unique déclare

- avoir parfaite connaissance des statuts et de la situation financière de la Société;
- qu'il est devenu propriétaire de l'ensemble des actions de la Société et, en tant qu'actionnaire unique, déclare expressément procéder à la dissolution de la Société;
- que l'ensemble des dettes de la Société ont été réglées et qu'il a reçu ou recevra tous les actifs de la Société, et reconnaît qu'il sera tenu de l'ensemble des obligations existantes (le cas échéant) de la Société après sa dissolution;
- décharge pleine et entière est accordée par le Mandant aux administrateurs et au réviseur de la Société pour l'exécution de leurs mandats jusqu'à ce jour;
- il sera procédé à l'annulation du registre des actionnaires et des actions de la Société;
- les livres et comptes de la Société seront conservés pendant cinq ans au L-1930 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

A la demande du comparant, le notaire, qui comprend et parle l'anglais, a établi le présent acte en anglais et sur décision du comparant, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fait foi.

Et après lecture, le comparant a signé ensemble avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: J. KUSKE, P. PROBST.

Enregistré à Diekirch, le 11 décembre 2009. DIE/2009/11729. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-).

Le Receveur (signé): J. Tholl.

POUR COPIE CONFORME.

Ettelbruck, le 17 décembre 2009.

Pierre PROBST

Le notaire

Référence de publication: 2010004422/83.

(090198206) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

Science in Motion G.m.b.H., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2314 Luxembourg, 2A, place de Paris.

R.C.S. Luxembourg B 138.538.

Durch Gesellschafterbeschluss vom 19. November 2009 wurde der Gesellschaftssitz nach L-2314 Luxembourg, 2a, place de Paris verlegt.

Für die Gesellschaft

Me Romain LUTGEN

Avocat à la Cour

Référence de publication: 2010003692/13.

(090196495) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

Reilly & Dimmer Garden Service S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9366 Ermsdorf, 6, Gilsduerferstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 150.093.

STATUTS

L'an deux mille neuf, le quinze décembre.

Par-devant le soussigné Fernand UNSEN, notaire de résidence à Diekirch.

A comparu:

Monsieur Luc DIMMER, cultivateur, né à Luxembourg, le 16 février 1970, demeurant à L-9366 Ermsdorf, 6, Gilsduerferstrooss.

Lequel a requis le notaire instrumentaire de documenter ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée unipersonnelle qu'il déclare constituer.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes une société à responsabilité limitée unipersonnelle qui sera régie par les lois y relatives ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La société a pour objet l'exploitation d'une entreprise de jardinage-paysagiste, avec vente des articles de la branche, ainsi que toutes opérations se rapportant directement ou indirectement à cet objet social.

La société pourra faire en outre toutes opérations commerciales, industrielles et financières, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société prend la dénomination de "Reilly & Dimmer Garden Service S.à r.l."

Art. 5. Le siège social est établi à Ermsdorf. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision des associés.

Art. 6. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents (12.500) euros représenté par cent (100) parts sociales d'une valeur de chacune.

Ces parts ont été souscrites et libérées par Monsieur Luc DIMMER, prénommé.

Les parts sociales ont été libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents (12.500) euros se trouve dès-à-présent à la disposition de la société.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être augmenté ou diminué dans les conditions prévues par l'article 199 de la loi concernant les sociétés commerciales.

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction proportionnelle au nombre de parts existantes de l'actif social et des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés que moyennant l'agrément des autres associés. Les parts sociales ne peuvent être transmises pour cause de mort à des non-associés que moyennant l'agrément des propriétaires survivants. En toute hypothèse les associés restants ont un droit de préemption. Ils doivent l'exercer endéans six mois à partir du jour de la dénonciation, à peine de forclusion.

Art. 10. Chacun des associés aura la faculté de dénoncer sa participation moyennant préavis de six mois à donner par lettre recommandée à ses co-associés.

Art. 11. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés ne mettent pas fin à la société.

Art. 12. Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, faire apposer des scellés sur les biens et documents de la société.

Art. 13. La société est administrée par un ou plusieurs gérants, associés ou non, nommés par l'assemblée des associés. Les pouvoirs du ou des gérants sont déterminés par l'assemblée générale des associés.

Art. 14. Chaque associé peut participer aux décisions collectives quelque soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède.

Chaque associé peut se faire valablement représenter aux assemblées par un porteur de procuration spéciale.

Art. 15. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la société; simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

Art. 16. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre. Exceptionnellement le premier exercice commence ce jour pour finir le trente et un décembre deux mille dix.

Art. 17. Chaque année, le trente et un décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérants dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la société.

Art. 18. Tout associé peut prendre au siège social de la société communication de l'inventaire et du bilan.

Art. 19. Les produits de la société constatés dans l'inventaire annuel, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net.

Sur le bénéfice net il est prélevé cinq pour cent pour la constitution du fonds de réserve légal jusqu'à ce que celui-ci ait atteint dix pour cent du capital social.

Le solde est à la libre disposition des associés.

Art. 20. Lors de la dissolution de la société la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui en fixeront les pouvoirs et les émoluments.

Art. 21. Pour tout ce qui n'est pas prévu dans les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales.

Assemblée Générale extraordinaire

Et à l'instant l'associé unique, représentant l'intégralité du capital social s'est constitué en assemblée générale extraordinaire et a pris les résolutions suivantes:

L'assemblée nomme gérant Monsieur Luc DIMMER, prénommé.

La société est valablement engagée par la signature du gérant.

Le siège social de la société est établi à L-9366 Ermsdorf, 6, Gilsduerferstrooss.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société à raison de sa constitution, s'élève à environ mille cent (1.100) euros.

Dont acte, fait et passé à Diekirch, en l'étude, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée le comparant, connu du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Dimmer, F. Unsen.

Enregistré à Diekirch, le 16 décembre 2009. Relation: DIE/2009/11817. Reçu soixante-quinze euros (75,00 €).

Le Receveur (signé): Tholl.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la demande de la société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 22 décembre 2009.

Fernand UNSEN.

Référence de publication: 2010004500/82.

(090198149) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 23 décembre 2009.

VP Bank (Luxembourg) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 26, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 29.509.

Auszug aus dem Protokoll der Ordentlichen Generalversammlung, gehalten am 22. Mai 2006

Die Generalversammlung fasste nach Beratung einstimmig folgenden Beschluss:

Herr Ernst Näf tritt zum 22.05.2006 aus dem Verwaltungsrat zurück.

Für die Richtigkeit des Auszugs

Y. de Vos / P.Harr

Adm.-Delégué / -

Référence de publication: 2010003256/13.

(090197192) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.

F.F.F. Management & Trust S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.

R.C.S. Luxembourg B 42.411.

Le bilan au 31.12.2008 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 09.12.2009.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Société Anonyme

CABINET D'EXPERTS COMPTABLES

Signature

Référence de publication: 2010003202/14.

(090197586) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 22 décembre 2009.